

N° 4
28 JANV.
1999

Page 149
à 204

*L*B.O.



BULLETIN OFFICIEL
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

RELANCE
DE L'ÉDUCATION
PRIORITAIRE

Relance de l'éducation prioritaire (pages I à XII)

■ *Élaboration, pilotage et accompagnement des contrats de réussite des Réseaux d'éducation prioritaire.*

C n° 99-007 du 20-1-1999 (NOR : SCOE9803349C)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

- 155 Formation post-baccalauréat (RLR : 430-2a)
Inscription en université française des titulaires du baccalauréat français obtenu à l'étranger - année 1999-2000.
C. n° 99-008 du 20-1-1999 (NOR : MENC9900041C)
- 156 Coopération universitaire (RLR : 455-0)
Appel d'offres du programme CEDRE.
Avis du 20-1-1999 (NOR : MENC9900045V)

ENSEIGNEMENTS ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE

- 159 Activités éducatives (RLR : 554-9)
Concours européen du jeune consommateur 1998-1999.
Avis du 20-1-1999 (NOR : MENB9900109V)
- 162 Activités éducatives (RLR : 554-9)
Concours scolaire "histoires croisées : histoires de vies franco-québécoises" - année 1998-1999.
Rectificatif du 19-1-1999 (NOR : MENC9803107Z)

PERSONNELS

- 163 Mouvement (RLR : 804-0)
Mouvement national à gestion déconcentrée - rentrée 1999.
Additif du 21-1-1999 (NOR : MENP9900110X)
- 163 Promotions (RLR : 822-0 ; 824-0a ; 824-2 ; 830- 0 ; 913-3)
Accès à la hors-classe pour certains personnels enseignants - année 1998.
A. du 20-1-1999 (NOR : MENP9900059A)
- 163 Promotions (RLR : 824-3 ; 914-4)
Accès à la classe exceptionnelle pour les PEGC et les CEEPS - année 1998.
A. du 20-1-1999 (NOR : MENP9900040A)
- 164 Examen professionnel (RLR : 621-7)
Accès au grade de SASU de classe exceptionnelle (candidats hors académie) - année 1999.
A. du 20-1-1999 (NOR : MENA9900058A)

- 164 Examen professionnel (RLR : 621-7)
Accès au grade de SASU de classe exceptionnelle - année 1999.
A. du 20-1-1999 (NOR : MENA9900057A)
- 165 Concours (RLR : 621-7)
SASU - année 1999.
A. du 6-1-1999. JO du 10-1-1999 (NOR : MENA9803371A)
- 166 Concours (RLR : 621-7)
Concours communs de SASU au MEN et au ministère de
l'agriculture et de la pêche - année 1999
A. du 6-1-1999. JO du 14-1-1999 (NOR : MENA9803372A)
- 167 Concours (RLR : 623-0b)
Adjoint administratif des services déconcentrés - année 1999.
A. du 6-1-1999. JO du 10-1-1999 (NOR : MENA9803381A)
- 168 Concours (RLR : 624-1)
Aides de laboratoire des établissements d'enseignement du MEN -
année 1999.
A. du 12-1-1999. JO du 15-1-1999 (NOR : MENA9803373A)
- 168 Autorisations d' absences (RLR : 610-6a)
Autorisations d' absences pouvant être accordées à l'occasion des
principales fêtes religieuses - année 1999.
C. n° 99-009 du 20-1-1999 (NOR : MENA9900082C)
- 169 Formation continue (RLR : 601-3)
Stage spécifique sur les sciences et techniques spatiales.
Note du 21-1-1999 (NOR : MENE9900125X)

ERRATUM

- 171 Concours (RLR : 822-5 ; 824-1 ; 531-7)
Calendrier des épreuves écrites de certains concours - session 1999.
Note du 7-1-1999 (NOR : MENP9803415X)

MOUVEMENT DU PERSONNEL

- 172 Nominations
IGEN.
D. du 2-12-1998. JO du 5-12-1998 (NOR : MENI9802895D)
- 172 Nomination
IGEN.
D. du 16-12-1998. JO du 19-12-1998 (NOR : MENB9803159D)
- 172 Nomination
IGAEN.
D. du 16-12-1998. JO du 17-12-1998 (NOR : MENI9802941D)

- 173 Nomination
IGAEN.
D. du 16-12-1998. JO du 19-12-1998 (NOR : MENI9803230D)
- 173 Nominations
IGAEN adjoints.
D. du 16-12-1998. JO du 24-12-1998 (NOR : MENI9802945D)
- 173 Promotion
IGAEN.
D. du 17-12-1998. JO du 22-12-1998 (NOR : MENI9803231D)
- 173 Nomination
Directeur du CRDP de l'académie de Nancy-Metz.
A. du 20-1-1999 (NOR : MENA9900081A)
- 173 Nomination
Directeur du CRDP de l'académie de Nice.
A. du 20-1-1999 (NOR : MENA9900043A)
- 174 Titularisations
Maîtres de conférences.
Arrêtés du 4-1-1999
(NOR : MENP9900071A et NOR : MENP9900072A)
- 174 Listes d' aptitude
Accès aux fonctions de professeur de chaire supérieure.
A. du 6-8-1998 (NOR : MENP9900044A)
- 176 Tableaux d' avancement
Accès au grade de professeur agrégé hors-classe - année 1998-1999.
A. du 16-12-1998 (NOR : MENP9900056A)
- 183 Nominations
École centrale des arts et manufactures.
A. du 20-1-1999 (NOR : MENS9900084A)
- 184 Sanction disciplinaire
Révocation.
A. du 23-12-1998 (NOR : MENP9900061A)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- 185 Vacance de fonctions
Directeur de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de mécanique
énergétique de Valenciennes.
Avis du 14-1-1999. JO du 14-1-1999 (NOR : MENS9803406V)
- 185 Vacance de poste
SGASU de l'inspection académique de l'Allier.
Avis du 20-1-1999 (NOR : MENA9900106V)
- 186 Vacance de poste
SGASU de l'inspection académique des Landes.
Avis du 20-1-1999 (NOR : MENA9900105V)

- 186 Vacance de poste
SGASU de l'inspection académique du Vaucluse.
Avis du 20-1-1999 (NOR : MENA9900102V)
- 187 Vacance de poste
SGASU à la jeunesse et aux sports.
Avis du 20-1-1999 (NOR : MENA9900103V)
- 187 Vacance de poste
CASU au CREPS de Toulouse.
Avis du 20-1-1999 (NOR : MENA9900104V)
- 188 Vacance de poste
Attaché de recherche et de formation à l'IUFM du Pacifique.
Avis du 20-1-1999 (NOR : MENA9900114V)
- 189 Vacances de postes
Additif à la liste des postes d'AASU - mouvement 1999.
Avis du 20-1-1999 (NOR : MENA9900083V)
- 200 Vacance d'emploi
Conservateur de la bibliothèque de l'IFAO du Caire.
Avis du 17-1-1999. JO du 17-1-1999 (NOR : MENP9900009V)
- 200 Vacance d'emploi
Directeur d'études à la Casa de Velazquez.
Avis du 17-1-1999. JO du 17-1-1999 (NOR : MENP9900007V)
- 201 Vacance d'emploi
Directeur des études contractuel à l'École française de Rome.
Avis du 17-1-1999. JO du 17-1-1999 (NOR : MENP9803419V)
- 201 Vacance d'emploi
Directeur des publications de l'École française de Rome.
Avis du 17-1-1999. JO du 17-1-1999 (NOR : MENP9803420 V)



Directeur de la publication : Alain Thyreau - Directrice de la rédaction : Colette Paris -
Rédactrice en chef : Jacqueline Pelletier - Rédacteur en chef adjoint : Jacques Araniias - Rédacteur
en chef adjoint (Textes réglementaires) : Hervé Célestin - Secrétaire générale de la rédaction :
Martine Marquet - Maquettistes : Laurette Adolphe-Pierre, Christline Antoniuk, Bruno Lefebvre,
Karin Olivier, Pauline Ranck ● RÉDACTION ET RÉALISATION : Mission de la communication, Bureau des publications,
110, rue de Grenelle, 75357 Paris cedex 07. Tél. 01 55 55 34 50, fax 01 45 51 99 47 ● DIFFUSION ET
ABONNEMENTS : CNDPAbonnement, B - 750 - 60732 STE GENEVIÈVE CEDEX 9. Tél. 03 44 03 32 37, fax 03 44 03 30 13.
● Le B.O. est une publication du ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie.

CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

PROGRAMME DES ÉMISSIONS TÉLÉVISÉES *
PRÉVUES SUR " LA CINQUIÈME " du 8 au 12 février 1999

LUNDI 8 FÉVRIER

10 H 10 - 10 H 25 - GALILÉE

(cycle 3 - collège)

HISTOIRE

Cette série propose :

AU TEMPS DE L'ART ROMAIN

Abbaye de Jumièges

Au Moyen Âge, pendant la haute période, les abbayes sont un refuge pour la culture, le savoir, les valeurs chrétiennes. Jumièges, au bord de la Seine, entre Rouen et la mer, était une abbaye bénédictine. Ravagée par les Normands au IX^e siècle, puis reconstruite à l'époque de Guillaume le Conquérant, c'est l'un des plus beaux et des plus hauts monuments de l'art roman. Les moines y suivaient la règle de Saint-Benoît. C'est dans ce type d'abbaye que l'on a conservé jusqu'à aujourd'hui, le chant grégorien. Pour retrouver Jumièges au XI^e siècle, l'infographie permet de reconstituer le domaine des Bénédictins, le paysage agricole et le passage de la Seine.

MARDI 9 FÉVRIER

10 H 10 - 10 H 25 - GALILÉE

(collège)

ÉDUCATION AUX MÉDIAS

Cette série propose :

CHARLIE HEBDO

Charlie résiste

Depuis presque trente ans, Charlie Hebdo jette un regard corrosif sur la société contemporaine. Journal entièrement indépendant, en butte à de nombreux procès, il revendique la liberté d'expression et incarne la liberté de la presse. Chaque semaine, l'équipe de Charlie Hebdo "épluche" et analyse la presse, ce qui sera la matière de ses critiques et de ses dessins satiriques. Certes, journal d'information, c'est avant tout un journal de débats d'idées, d'analyse, très fortement éditorialisé, traité sous la forme de la satire. Grâce à son humour décapant, il pointe les manquements à la démocratie, à la justice, dans notre société.

*** Ces émissions sont libres de droits pour l'usage en classe.**

JEUDI 11 FÉVRIER

10 H 10 - 10 H 25 - GALILÉE

(cycle 3)

AU FIL DE L'EAU

Cette série propose :

UN FLEUVE EN FIN
DE PARCOURS

L'estuaire

Cette promenade au fil de la Loire arrive à son terme, près de Saint-Nazaire. Les eaux saumâtres sont riches en nutriments et accueillantes pour une flore typique et pour toutes sortes d'animaux. Mais les dragages et la chenalisation du fleuve accentuent l'abaissement de son niveau d'eau. Le "bouchon vaseux" qui se forme naturellement, remonte de plus en plus vers l'amont de l'estuaire ; s'y ajoutent des pollutions venant de tout le bassin versant. Des problèmes se posent alors pour le milieu naturel, comme pour les hommes. Préserver un fleuve, c'est être vigilant, dès la source, et, jusqu'à l'estuaire.

VENDREDI 12 FÉVRIER

10 H 10 - 10 H 25 - GALILÉE

(collège)

HISTOIRES GÉOLOGIQUES

Cette série propose :

L'OR ET LE FER

Le bon filon

À la découverte de l'une des mines d'or aujourd'hui en activité en France ! De la mine de Bourmeix dans le Limousin, on extrait environ deux tonnes d'or par an. L'exploitation est moderne, mais le site ancien.... Déjà, les Gaulois avaient creusé la région à la recherche du bon filon. Une fois le bon filon trouvé, comment l'exploite-t-on ? Et pourquoi trouve-t-on de l'or dans les montagnes, mais aussi dans les rivières du Limousin ?

Côte de Moselle

Près de Nancy, dans la vallée de la Moselle, au XIX^e siècle, on a exploité le minerai de fer. Aujourd'hui, les mines sont fermées, mais le minerai, formé, il y a cent soixante-quinze millions d'années, toujours là.

N.B. : Des informations complémentaires se trouvent sur le 36 15 CNDP.
Les guides pédagogiques des émissions sont disponibles sur Internet : www.cndp.fr
site Savoirs Collège, rubrique Galilée.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

FORMATION
POST-BACCALAURÉAT

NOR : MENC990041C
RLR : 430-2a

CIRCULAIRE N°99-008
DU 20-1-1999

MEN
DRIC
DES

Inscription en université française des titulaires du baccalauréat français obtenu à l'étranger - année 1999-2000

Texte adressé au ministre des affaires étrangères à l'attention des chefs de postes diplomatiques, services culturels

■ J'appelle votre attention sur les dispositions à mettre en œuvre pour la prochaine rentrée universitaire en vue de la première inscription en premier cycle dans une université française des candidats français et étrangers, titulaires du baccalauréat français obtenu à l'étranger.

Il convient en effet d'assurer aux jeunes titulaires du baccalauréat français obtenu à l'étranger, ou le préparant, des conditions d'accès en première année de premier cycle dans une université française identiques à celles des élèves résidant en France.

À cet effet les dispositions suivantes doivent être mises en œuvre :

1 - Formulaire à utiliser : le dossier "bleu" *

Le dossier "bleu" est destiné :

A - aux jeunes français et étrangers qui préparent le baccalauréat français ou qui l'ont obtenu antérieurement.

B - aux élèves candidats à un baccalauréat

homologué ou validé de plein droit sur le territoire de la République française. Ces diplômes font l'objet d'un accord particulier, notamment le baccalauréat européen et le baccalauréat franco-allemand (cf. la circulaire n° 96-171 du 24 juin 1996).

Vous veillerez à ce que ces élèves utilisent uniquement les dossiers adaptés à leur situation (dossier "bleu") et non le dossier "blanc", disponible plus tôt dans l'année, qui ne concerne que les élèves de nationalité étrangère, titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires de leur pays, candidats à une inscription en premier cycle dans une université française.

La note d'instructions jointe au dossier "bleu" précise les modalités selon lesquelles les candidats rempliront les formulaires qui le composent.

** Les formulaires composant le dossier "bleu" et la note d'instructions l'accompagnant sont également disponibles sur le site Internet du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie : téléchargement par le logiciel Acrobat reader.*

<http://www.education.gouv.fr> (page d'accueil, rubrique "formulaires administratifs")

ou sur le site Internet interministériel :

<http://www.legifrance.gouv.fr> (page admifrance, rubrique "formulaires administratifs").

Les fac-similé des formulaires obtenus sur Internet ont la même validité que les dossiers "bleus" originaux. Toutefois afin qu'ils soient plus facilement repérables lors des transmissions successives, il est conseillé de les imprimer sur du papier bleu ciel.

2 - Calendrier des inscriptions

Comme l'an dernier, afin de ne pas pénaliser les candidats résidant à l'étranger pour leur accès en université française, les dossiers "bleus" dûment remplis, ne seront plus envoyés aux différentes académies mais directement adressés au CNOUS, 69, quai d'Orsay, 75340 Paris cedex 07, dans toute la mesure du possible pour le **28 février 1999**.

Il vous appartient de fixer la date limite de retour des dossiers vers vos services en conséquence. Les universités devront communiquer leur réponse aux candidats avant la fin du mois de mai.

3 - Simplification de la procédure

Afin de mieux répondre en 1999 à l'objectif d'affectation en université des candidats présentant un dossier "bleu", quelques mesures de simplification et d'amélioration de la procédure ont été retenues :

- Cette année, chaque candidat peut formuler **quatre vœux**, couplant pour chacun une université et une discipline, dans deux académies

différentes, ceci afin de faire en sorte de mieux satisfaire les souhaits géographiques des candidats et d'accélérer le traitement des dossiers. Les candidats doivent obligatoirement formuler des vœux portant sur deux mentions de DEUG et ont la possibilité de ne choisir qu'une seule université si celle-ci dispense les deux mentions de DEUG choisies.

- La demande de justificatifs de domicile pour les candidatures aux universités de la région parisienne est supprimée.

- Il est par ailleurs vivement conseillé d'inciter les candidats à formuler des vœux dans les universités de la région parisienne qui offrent des possibilités d'accueil plus favorables que les universités de Paris intra-muros.

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie et par délégation,

La directrice de l'enseignement supérieur
Francine DEMICHEL

Le délégué aux relations internationales
et à la coopération
Albert PRÉVOS

COOPÉRATION
UNIVERSITAIRE

NOR : MENC9900045V
RLR : 455-0

AVIS DU 20-1-1999

MEN
DRIC

Appel d'offres du programme CEDRE

■ L'accord CEDRE, signé entre le gouvernement français et le gouvernement libanais le 5 avril 1996 en présence du Président de la République française et du Premier ministre libanais, vise à renforcer la coopération ainsi que les échanges scientifiques et universitaires en partenariat pour la mise en place et le développement de la recherche au Liban.

Le comité mixte CEDRE institué par l'accord sélectionnera, après évaluation scientifique, les projets correspondant au présent appel. Les projets retenus feront l'objet d'un financement mis en place par les ministères et organismes concernés dans les deux pays.

Disciplines concernées

Tous les champs disciplinaires. Toutefois, des

domaines de recherche préférentiels ont été recensés pour le présent appel d'offres :

Environnement : agricultures et développement durable, agro-alimentaire et sciences de l'alimentation, gestion des ressources naturelles, altérations du littoral méditerranéen, biodiversité ;

Santé : nutrition, grandes pathologies (maladies héréditaires, transmissibles...), santé publique, médicaments et toxicologie ;

Technologie : sciences de l'ingénieur, normalisation, sciences des matériaux, transports, énergie, techniques, information, communication, multimédia ;

Sciences de la société.

Candidats

Cet appel d'offres concerne l'ensemble des laboratoires de recherche ou des chaires d'enseignement supérieur susceptibles

d'entreprendre une recherche scientifique en partenariat avec une équipe libanaise.

Dossiers de candidature

Retrait des dossiers

- auprès des chefs d'établissement et des services des relations internationales de l'ensemble des établissements de recherche et d'enseignement supérieur,

- auprès du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie : délégation aux relations internationales et à la coopération (DRIC) : M. Francis Mabilat, tél. 01 55 55 08 07, fax 01 55 55 08 66.

Dépôt des dossiers

Les formulaires cosignés par les deux responsables de projet sont déposés en France et au Liban, auprès du coordinateur national.

En France (4 exemplaires) :

- M. Bernard Decomps, directeur de l'École normale supérieure de Cachan, aux bons soins de Mme Nicole de Montricher, responsable des relations internationales, 61, avenue du Président Wilson, 94235 Cachan cedex, tél. 01 47 40 23 01, fax 01 47 40 23 79 - E.mail : sri.ens-cachan.fr

Date limite de dépôt des candidatures : **30 avril 1999.**

ENSEIGNEMENTS ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE

ACTIVITÉS
ÉDUCATIVESNOR : MEN89900109V
RLR : 554-9

AVIS DU 20-1-1999

MEN
BDC

Concours européen du jeune consommateur 1998-1999

■ La cinquième édition du Concours européen du jeune consommateur, financé par la Commission européenne, vient d'être lancée.

Le but du concours est de permettre aux jeunes européens de travailler en groupes, au cours de l'année scolaire, sur des questions de consommation. Cette année, il s'adresse aux jeunes de 10 à 14 ans de 13 pays de l'Union européenne, dont la France. Les participants sont invités à rivaliser de talent sur un thème d'une grande actualité, puisqu'il leur est demandé de produire une brochure ou une vidéo destinée à "enseigner l'euro" à d'autres jeunes, à leurs parents et à leurs grands-parents.

Le règlement du concours, qui contient toutes les informations utiles sur le travail à réaliser, les prix à gagner, les conditions de participation ainsi que les modalités d'inscription, est d'ores et déjà disponible auprès de l'organisateur de votre pays dont les coordonnées sont :

- PROPAGER-EUROJEUNE (Laurent Avignon), 70, boulevard de Reuilly, F-75012 Paris, tél. 01 40049600, fax 01 40049612
- Email : eurojeune@wanadoo.fr
- 36 15 EUROJEUNE

CONCOURS EUROPÉEN DU JEUNE
CONSUMMATEUR 1998-1999

Objectifs

Depuis sa première édition, le Concours européen du jeune consommateur, financé par la

Commission européenne, est destiné à sensibiliser les jeunes consommateurs, le personnel enseignant et le monde associatif des pays de l'Union européenne à des thèmes majeurs de consommation. Les jeunes sont les citoyens européens de demain et ont de ce fait besoin d'être éduqués dans le domaine de la consommation. Mais cet apprentissage, pour être efficace et avoir des effets durables, ne saurait se faire de manière passive. C'est pourquoi le concours exige des jeunes qu'ils jouent le rôle de "formateurs" d'autres jeunes et d'adultes en faisant profiter ceux-ci des travaux qu'ils ont réalisés. Ces présentations peuvent se dérouler dans le cadre de l'école, d'une maison de quartier, d'une maison de jeunes, d'une maison de retraite, d'une mairie, d'une association de consommateurs, d'une organisation professionnelle, etc.

Règlement

Règles applicables au Concours européen du jeune consommateur 1998-1999 (ci-après dénommé "concours"), financé par la Commission européenne :

Article 1

Le concours est organisé par un coordinateur désigné par la Commission européenne qui, en France, est PROPAGER-EUROJEUNE.

Article 2

Le concours est ouvert à des groupes d'au moins quatre jeunes, âgés de 10 à 14 ans⁽¹⁾, des États membres de l'Union européenne.

(1) Des participants plus âgés ou plus jeunes peuvent être acceptés s'ils appartiennent à un groupe composé majoritairement de jeunes âgés de 10 à 14 ans.

Article 3

Les participants peuvent s'inscrire **jusqu'au 26 février 1999** (le cachet de la poste faisant foi), en renvoyant le formulaire d'inscription fourni en annexe, dûment rempli, au coordinateur de leur pays.

Le travail réalisé, le dossier récapitulatif (cf. article 5) ainsi que le formulaire de participation doivent être envoyés au coordinateur national **le 26 mars 1999** au plus tard (le cachet de la poste faisant foi). Les équipes doivent toutefois veiller à conserver une copie des documents qu'elles envoient.

Article 4

L'objet du concours est de réaliser une vidéo d'une durée comprise entre 5 et 7 minutes **ou** une brochure de format A4 de 8 pages maximum (y compris les pages de couverture) ⁽²⁾ destinée à présenter l'euro à d'autres jeunes et à des adultes.

Il ne faudra pas se limiter à une présentation factuelle de l'euro, mais aussi parler de l'impact que son introduction aura sur les consommateurs, les commerçants, les touristes, les utilisateurs de services financiers, etc.

Article 5

Les participants devront réaliser un dossier récapitulatif de 4 pages de format A4 maximum (+ bibliographie + photos) :

- dressant la liste des documents utilisés et des personnes consultées (en indiquant les noms et les fonctions de celles-ci),
- décrivant en détail l'organisation et le déroulement de leur travail,
- donnant la preuve, au moyen de photos, de la présentation du produit fini à d'autres jeunes et à des adultes ; analysant l'impact du produit sur les jeunes et les adultes à qui il a été présenté,
- tirant le bilan de cette expérience pour eux-mêmes.

L'absence d'un tel dossier récapitulatif, et en particulier l'absence de photos prouvant que le travail a bien été présenté à d'autres jeunes et à des adultes, entraînera l'élimination automatique des candidats concernés.

En outre, afin de faciliter l'évaluation de leur travail, les équipes ayant opté pour la vidéo devront fournir un script dactylographié de toutes les séquences parlées. À défaut, leur candidature sera automatiquement éliminée.

Article 6

Les critères d'évaluation utilisés par les jurys seront :

- la solidité du travail préparatoire (interviews, recherches documentaires, visites sur le terrain...);
- la qualité de la brochure ou de la vidéo (exactitude des informations, clarté et attrait de la présentation, pertinence des exemples et illustrations...);
- l'originalité du travail (il ne s'agit surtout pas de faire un collage de documents déjà existants mais de fabriquer un produit original !);
- la présentation effective du produit fini au plus grand nombre possible d'autres jeunes et d'adultes.

Article 7

Dans chaque pays, les travaux sélectionnés par le jury national (20 au maximum par pays) seront récompensés. Les trois meilleurs travaux recevront un prix de respectivement 1000, 700 et 500 euros, tandis que les autres recevront chacun un prix de 300 euros.

Le meilleur travail de chaque pays sera envoyé à Bruxelles où il sera examiné par un jury européen.

Les trois premiers prix européens auront respectivement une valeur de 2500, 2000 et 1500 euros et leur nature sera décidée après consultation des groupes et de leurs responsables.

En outre, la Commission européenne procédera éventuellement à la constitution d'un "jeune jury" qui décernera un "Prix du jeune jury" à caractère honorifique.

Article 8

Tous les travaux présentés seront la propriété de la Commission européenne qui détiendra aussi les droits de reproduction éventuels. Elle pourra donc adapter et réutiliser ultérieurement ces travaux pour promouvoir l'éducation des consommateurs.

Article 9

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement. En cas de litige, les organisateurs nationaux, en accord avec la Commission européenne, sont habitués à prendre les décisions nécessaires.

(2) Des photos, des dessins, des tableaux chiffrés, etc. pourront en illustrer le texte.

Annexe 1

CONCOURS EUROPÉEN DU JEUNE CONSOMMATEUR 1998-1999

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

(à remplir et à renvoyer **le 26 février 1999** dernier délai, le cachet de la poste faisant foi, au coordinateur dont l'adresse figure page 159).

Établissement (scolaire ou autre) :

Nom du responsable du groupe de candidats :

Adresse de l'établissement :

Tél. :

Fax :

déclare vouloir participer au Concours européen du jeune consommateur 1998-1999 et avoir pris connaissance du règlement applicable, en particulier de la date limite d'envoi des travaux **le 26 mars 1999**.

À....., le.....

Signature du responsable du groupe

Il vous faudra impérativement renvoyer au coordinateur national :

- le présent formulaire d'inscription ci-dessus dûment complété ;
- la brochure ou la vidéo réalisée ;
- le dossier récapitulatif (cf. article 5 du règlement).

A **nnexe 2**

Merci de bien vouloir également répondre aux questions suivantes. Vos remarques nous seront d'une aide précieuse dans l'organisation des éventuelles futures éditions de ce concours.

- 1 - Comment avez-vous eu connaissance de l'existence du concours ?
- 2 - Pourquoi avez-vous pris la décision d'y participer ?
- 3 - Les participants ont-ils été aidés par d'autres jeunes dans l'élaboration de la brochure ou de la vidéo ? Si oui, combien ?
- 4 - D'autres adultes que vous ont-ils aidés les participants ? Si oui, comment ?
- 5 - Combien de temps a été consacré au concours
 - . en classe ou en groupe ?
 - . en dehors de la classe ou du groupe ?
 - . au total ?
- 6 - De quels moyens techniques les jeunes disposaient-ils pour réaliser leur travail ?
- 7 - À combien de jeunes et d'adultes le travail a-t-il été présenté ? Dans quel(s) contexte(s) ?
- 8 - Quel est le total des frais engendré par la participation au concours ?
- 9 - Pensez-vous réutiliser les informations recueillies aux cours des recherches et/ou le produit fini ? Si oui, comment ?
- 10 - Quelles difficultés avez-vous (éventuellement) rencontrées pour effectuer les recherches, réaliser la brochure ou la vidéo, présenter le travail à d'autres jeunes et à des adultes ?
- 11 - Que souhaiteriez vous faire du prix que vous pourriez recevoir ?
- 12 - Avez-vous des suggestions concernant les éventuelles futures éditions de ce concours ?
- 13 - Les jeunes et vous-même envisageriez-vous de participer de nouveau à une telle activité ? En cas de réponse négative, pourquoi ?

À....., le.....1999

Signature

ACTIVITÉS
ÉDUCATIVES

NOR : MENC9803107Z
RLR : 554-9

RECTIFICATIF DU 19-1-1999

MEN
DRIC A1

C **oncours scolaire "histoires croisées : histoires de vies franco-québécoises" - année 1998-1999**

■ Suite à l'annonce parue au B.O. n° 47 du 17

décembre 1998 (pages 2675 à 2677) concernant le concours scolaire "Histoire croisées : histoires de vies franco-québécoises", la date limite d'inscription des participants et de jumelage des équipes franco-québécoises, initialement fixée au 29 janvier 1999, est reportée au **7 février 1999**.

P ERSONNELS

MOUVEMENT

NOR : MENP9900110X
RLR : 804-0

ADDITIF DU 21-1-1999

MEN
DPE

Mouvement national à gestion déconcentrée - rentrée 1999

Texte adressé aux recteurs d'académie ; au directeur de l'académie de Paris ; au chef de la division de la gestion des personnels non affectés en académie de la DPE

ADDITIF

L'annexe I au paragraphe IV "Situation individuelle" est complétée comme suit :

"IV.10 Vœu portant sur l'académie de la Corse
Une bonification de 600 points est attribuée

pour le vœu "académie de la Corse" à condition que le candidat n'ait formulé que ce vœu. Si ce vœu ne peut être satisfait et que le candidat doit recevoir une affectation, le traitement en extension se fera sans cette bonification."

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie et par délégation,

La directrice des personnels enseignants
Marie-France MORAUX

PROMOTIONS

NOR : MENP9900059A
RLR : 822-0 ; 824-0a ; 824-2 ;
830-0 ; 913-3

ARRÊTÉ DU 20-1-1999

MEN
DPE B2

Accès à la hors-classe pour certains personnels enseignants année 1998

Vu D. n° 70-738 du 12-8-1970 mod. ; D. n° 72-581 du 4-7-1972 mod. ; D. n° 80-627 du 4-8-1980 mod. ; D. n° 85-1524 du 31-12-1985 mod. ; D. n° 86-492 du 14-3-1986 mod. ; D. n° 92-811 du 18-8-1992

Article 1 - Les emplois ouverts au titre de l'année 1998 pour l'accès à la hors-classe des professeurs certifiés, des professeurs d'éducation physique et sportive, des professeurs de lycée professionnel du deuxième grade, des conseillers principaux d'éducation et des professeurs d'enseignement général de collèges sont fixés comme suit :

- Professeurs certifiés : 3 884
- Professeurs d'éducation physique et sportive : 439
- Professeurs de lycée professionnels du deuxième grade : 1 352
- Conseillers principaux d'éducation : 169
- Professeurs d'enseignement général de collèges : 3 325.

Article 2 - La directrice des personnels enseignants est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 20 janvier 1999

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie et par délégation,

La directrice des personnels enseignants
Marie-France MORAUX

PROMOTIONS

NOR : MENP9900040A
RLR : 824-3 ; 914-4

ARRÊTÉ DU 20-1-1999

MEN
DPE B2

Accès à la classe exceptionnelle pour les PEGC et les CEEPS - année 1998

Vu D. n° 89-731 du 11-10-1989 mod. ; D. n° 86-492 du 14-3-1986 mod.

Article 1 - Les emplois ouverts au titre de

l'année 1998 pour l'accès à la classe exceptionnelle des chargés d'enseignement d'EPS et des professeurs d'enseignement général de collèges sont fixés comme suit :

- Chargés d'enseignement d'EPS : 95
- Professeurs d'enseignement général de collèges : 1 411.

Article 2 - La directrice des personnels ensei-

gnants est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 20 janvier 1999

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie

et par délégation,

La directrice des personnels enseignants

Marie-France MORAUX

EXAMEN
PROFESSIONNEL

NOR : MENA9900058A
RLR : 621-7

ARRÊTÉ DU 20-1-1999

MEN
DPATE C4

Accès au grade de SASU de classe exceptionnelle (candidats hors académie) - année 1999

Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod., ens. L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod. ; D. n° 94-1016 du 18-11-1994 ; D. n° 94-1017 du 18-11-1994 ; A. du 20-6-1996 ; A. du 15-10-1998

Article 1 - Les dispositions de l'arrêté du 15 octobre 1998 susvisé sont modifiées en ce qui concerne la date de l'épreuve écrite de l'examen professionnel.

Au lieu de : le lundi 9 février 1999 de 9 h à 12 h 00,
lire : le jeudi 11 mars 1999 de 9 h à 12 h 00.

Article 2 - La directrice des personnels administratifs techniques et d'encadrement est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 20 janvier 1999

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie

et par délégation,

La directrice des personnels administratifs, techniques et d'encadrement

Béatrice GILLE

EXAMEN
PROFESSIONNEL

NOR : MENA9900057A
RLR : 621-7

ARRÊTÉ DU 20-1-1999

MEN
DPATE C4

Accès au grade de SASU de classe exceptionnelle - année 1999

Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod., ens. L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod. ; D. n° 85-899 du 21-8-1985 ; D. n° 94-1016 du 18-11-1994 ; D. n° 94-1017 du 18-11-1994 ; A. du 7-11-1985 ; A. du 20-6-1996

Article 1 - Le nombre de postes à pourvoir dans le grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle du corps des secrétaires d'administration scolaire et universitaire au titre de l'année 1999 est fixé à 178.

Article 2 - Ces postes sont répartis par académie conformément au tableau annexé au présent arrêté.

Article 3 - Les dates d'inscription et des épreuves, la composition des jurys et les listes de

candidats autorisés à concourir feront l'objet d'arrêtés ultérieurs des recteurs, dans chacune des académies concernées. Toutefois, et à l'exception de l'académie de Paris et de la 29^{ème} académie, la clôture des registres d'inscriptions ne pourra pas intervenir **avant le 18 février 1999.**

Article 4 - La directrice des personnels administratifs, techniques et d'encadrement est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 20 janvier 1999

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie

et par délégation,

La directrice des personnels administratifs, techniques et d'encadrement

Béatrice GILLE

A

nnexe

EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCÈS AU GRADE DE SECRÉTAIRE
ADMINISTRATIF DE CLASSE EXCEPTIONNELLE DU CORPS DES SECRÉTAIRES
D'ADMINISTRATION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE - SESSION 1999

ACADÉMIES	POSSIBILITÉS DE PROMOTION
Aix-Marseille	7
Amiens	5
Besançon	4
Bordeaux	8
Caen	4
Clermont-Ferrand	4
Corse	2
Créteil	10
Dijon	5
Grenoble	8
Guadeloupe	1
Guyane	1
Lille	12
Limoges	4
Lyon	8
Martinique	1
Montpellier	4
Nancy-Metz	9
Nantes	8
Nice	4
Orléans-Tours	7
Paris	9
Poitiers	4
Reims	5
Rennes	8
Réunion	2
Rouen	5
Strasbourg	5
Toulouse	8
Versailles	11
29 ^{ème} académie (*)	5
Total	178

(*) 29^{ème} académie : les personnels en fonction dans les services centraux des établissements publics à caractère administratif (CEREQ, CIEP, CNDP, CNED, CNOUS, INRP, ONISEP), à l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie ainsi que dans les territoires d'outre-mer et les personnels en service détaché.

CONCOURS

NOR : MENA9803371A
RLR : 621-7

ARRÊTÉ DU 6-1-1999
JO DU 10-1-1999

MEN - DPATE C4
FPP

S

ASU - année 1999

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale,

de la recherche et de la technologie et du ministre
de la fonction publique, de la réforme de l'État et
de la décentralisation en date du 6 janvier 1999,

indépendamment des dispositions législatives et réglementaires relatives aux emplois réservés aux bénéficiaires du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et aux travailleurs handicapés, est autorisée au titre de l'année 1999 l'ouverture de concours externes et internes pour le recrutement de secrétaires d'administration scolaire et universitaire.

Les concours externes seront organisés par les académies de Corse, de Créteil, de Guadeloupe, de Lille, de Lyon, de Nancy-Metz, de Paris (dont CNDP), de la Réunion, de Rouen, de Versailles.

Les concours internes seront organisés par les académies d'Aix-Marseille, d'Amiens, de Besançon, de Bordeaux, de Caen, de Clermont-Ferrand, de Corse, de Créteil, de Dijon, de Grenoble, de Guadeloupe, de Guyane, de Lille, de Limoges, de Lyon, de Martinique, de Montpellier, de Nancy-Metz, de Nantes, d'Orléans-Tours, de Paris, de Poitiers, de Reims, de la

Réunion, de Rouen, de Strasbourg, de Toulouse, de Versailles, de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française.

Le nombre total de postes offerts aux concours est fixé à 613 :

- concours externes 153

- concours internes 460.

241 postes seront en outre offerts aux bénéficiaires du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et 64 postes aux travailleurs handicapés.

Les dates des épreuves, les compositions des jurys et les listes des candidats autorisés à concourir feront l'objet d'arrêtés ultérieurs des recteurs, dans chacune des académies et vice-rectorats concernés. Toutefois, la clôture des registres d'inscriptions ne pourra intervenir **avant le 11 février 1999.**

Nota - Pour tous renseignements, les candidats doivent s'adresser à la division des examens et concours du rectorat de l'académie ou des académies de leur choix.

CONCOURS

NOR : MENA9803372A
RLR : 621-7ARRÊTÉ DU 6-1-1999
JO DU 14-1-1999MEN - DPATE C4
AGR
FPP

Concours communs de SASU au MEN et au ministère de l'agriculture et de la pêche année 1999

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, du ministre de l'agriculture et de la pêche et du ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation en date du 6 janvier 1999, indépendamment des dispositions législatives et réglementaires relatives aux emplois réservés aux bénéficiaires du

Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et aux travailleurs handicapés, est autorisée, au titre de l'année 1999, l'ouverture et l'organisation de concours externes communs pour le recrutement de secrétaires d'administration scolaire et universitaire au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie et au ministère de l'agriculture et de la pêche.

Les concours sont organisés par les recteurs pour les académies et directions régionales de l'agriculture et de la forêt dans la limite des postes indiqués ci-dessous :

ACADÉMIES	POSTES	DIRECTIONS RÉGIONALES de l'agriculture et de la forêt	POSTES
Aix-Marseille	7	Provence-Alpes-Côte d'Azur	1
Amiens	7	Picardie	2
Besançon	3	Franche-Comté	2
Bordeaux	16	Aquitaine	4
Caen	5	Basse-Normandie	1
Clermont-Ferrand	7	Auvergne	1
Dijon	5	Bourgogne	3

ACADÉMIES	POSTES	DIRECTIONS RÉGIONALES de l'agriculture et de la forêt	POSTES
Grenoble	14	Rhône-Alpes	2
Limoges	3	Limousin	1
Montpellier	6	Languedoc-Roussillon	1
Nantes	9	Pays de Loire	2
Orléans-Tours	11	Centre	1
Poitiers	5	Poitou-Charentes	3
Reims	7	Champagne-Ardennes	2
Rennes	28	Bretagne	1
Strasbourg	7	Alsace	1
Toulouse	14	Midi-Pyrénées	2
Total	154	Total	30

Les dates des épreuves, la composition des jurys et les listes de candidats autorisés à concourir feront l'objet d'arrêtés ultérieurs des recteurs dans chacune des académies concernées. Toutefois, la clôture du registre des inscriptions

ne pourra intervenir **avant le 11 février 1999.**

Nota - Pour tous renseignements complémentaires, les candidats doivent s'adresser à la division des examens et concours du rectorat de l'académie ou des académies de leur choix, ou à la direction régionale de leur choix.

CONCOURS	NOR : MENA9803381A RLR : 623-0b	ARRÊTÉ DU 6-1-1999 JO DU 10-1-1999	MEN - DPATE C4 FPP
----------	------------------------------------	---------------------------------------	-----------------------

Ajoints administratifs des services déconcentrés - année 1999

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie et du ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation en date du 6 janvier 1999, indépendamment des dispositions législatives et réglementaires relatives aux emplois réservés aux bénéficiaires du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et aux travailleurs handicapés, est autorisée au titre de l'année 1999 l'ouverture de concours externes et internes pour le recrutement d'adjoints administratifs des services déconcentrés dans les spécialités administration générale et administration et dactylographie.

Les académies organisant les épreuves de ces concours, par spécialité, sont les suivantes :

Spécialité administration générale

- Concours externes : Aix-Marseille, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Créteil, Guadeloupe, Guyane, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Paris, Reims, Rennes, Réunion, Strasbourg, Versailles, Polynésie française.

- Concours internes : Aix-Marseille, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Créteil, Guyane, Lille, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Paris, Reims, Rennes, Réunion, Strasbourg, Versailles, Wallis-et-Futuna.

Spécialité administration et dactylographie

- Concours externes : Besançon, Caen, Corse, Grenoble, Limoges, Lyon, Montpellier, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Toulouse.

- Concours internes : Besançon, Caen, Corse, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Rouen, Toulouse, Polynésie française.

Le nombre total de postes offerts aux concours de recrutement ainsi que sa répartition par spécialités et nature de recrutement feront l'objet d'un arrêté ultérieur.

Les dates des épreuves, les compositions des jurys et les listes des candidats autorisés à concourir feront l'objet d'arrêtés des recteurs dans chacune des académies concernées. Toutefois, la clôture des registres d'inscriptions ne pourra pas intervenir **avant le 11 février 1999.**

Nota - Pour tous renseignements complémentaires, les candidats doivent s'adresser au service des examens et concours du rectorat de l'académie de leur choix.

CONCOURS

NOR : MENA9803373A
RLR : 624-1ARRÊTÉ DU 12-1-1999
JO DU 15-1-1999MEN - DPATE C4
FPP

Aides de laboratoire des établissements d'enseignement du MEN - année 1999

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie et du ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation en date du 12 janvier 1999, indépendamment des dispositions législatives et réglementaires relatives aux emplois réservés aux bénéficiaires du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et aux travailleurs handicapés, est autorisée l'ouverture de concours externes et internes pour le recrutement d'aides de laboratoire des établissements d'enseignement au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, au titre de l'année 1999, dans les académies suivantes :

- Concours externes : Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Corse, Créteil, Dijon, Grenoble, Guadeloupe, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes,

Nice, Orléans-Tours, Paris, Poitiers, Reims, Rennes, Réunion, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Versailles.

- Concours internes : Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Créteil, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Paris, Poitiers, Reims, Rennes, Réunion, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Versailles.

Le nombre total de postes offerts est fixé à 301 (externe 188 ; interne : 113).

Dix-neuf postes seront en outre offerts au titre de la législation sur les travailleurs handicapés. Les dates des épreuves, les compositions des jurys, ainsi que les listes des candidats autorisés à concourir feront l'objet d'arrêtés des recteurs, dans chacune des académies concernées. Toutefois, la clôture des registres d'inscriptions ne pourra pas intervenir **avant le jeudi 11 février 1999**

Nota - Pour tous renseignements, les candidats doivent s'adresser au service des examens et concours du rectorat de l'académie de leur résidence ou de leur affectation.

AUTORISATIONS
D'ABSENCESNOR : MENA9900082C
RLR : 610-6aCIRCULAIRE N°99-009
DU 20-1-1999MEN
DPATE A1

Autorisations d'absence pouvant être accordées à l'occasion des principales fêtes religieuses - année 1999

Texte adressé aux recteurs d'académie

■ La circulaire FP/n° 901 du 23 septembre 1967 précise que les chefs de service peuvent accorder aux agents qui désirent participer aux cérémonies célébrées à l'occasion des principales fêtes propres à leur confession, les autorisations d'absence nécessaires.

Vous voudrez bien trouver en annexe, à titre d'information, les dates des cérémonies propres

à certaines des principales confessions, pour l'année 1999.

Je vous serais obligée de rappeler aux chefs de service placés sous votre autorité qu'ils peuvent accorder à leurs agents une autorisation d'absence pour participer à une fête religieuse correspondant à leur confession dans la mesure où cette absence est compatible avec le fonctionnement normal du service.

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie
et par délégation,
La directrice du Cabinet
Jeanne-Marie PARLY

Annexe

Fêtes catholiques et protestantes

Les principales fêtes sont prises en compte au titre du calendrier des fêtes légales.

Fêtes orthodoxes

Les principales fêtes sont célébrées :

- le dimanche 11 avril 1999 (Pâques)
 - le dimanche 30 mai 1999 (Pentecôte)
- ainsi que, pour les communautés orthodoxes suivant le calendrier julien :
- le jeudi 7 janvier 1999 (Noël).

Communauté arménienne

- mercredi 6 janvier 1999 : Noël
- jeudi 11 février 1999, samedi 24 avril 1999 : commémoration des événements marquant l'histoire de la communauté arménienne.

Fêtes musulmanes

- mardi 19 janvier 1999 : Aïd El Fitr
 - dimanche 28 mars 1999 : Aïd El Adha
 - samedi 26 juin 1999 : Al Mawlid Annabawi.
- Les dates de ces fêtes étant fixées à un jour près, les autorisations d'absence pourront être accordées, sur demande de l'agent, avec un décalage d'un jour en plus ou en moins.
- Ces fêtes commencent la veille au soir.

Fêtes juives

- samedi 11 et dimanche 12 septembre 1999 : Rosh Hachana (jour de l'an)
 - lundi 20 septembre 1999 : Yom Kippour (Grand pardon).
- Ces fêtes commencent la veille au soir.

Fête bouddhiste

- dimanche 30 mai 1999 : fête du Vesak.

FORMATION
CONTINUE

NOR : MENE9900125X
RLR : 601-3

NOTE DU 21-1-1999

MEN
DESCO
DT

Stage spécifique sur les sciences et techniques spatiales

Texte adressé aux recteurs d'académie ; aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale

■ Le ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie et le Centre national d'études spatiales (CNES) organisent un stage sur les sciences et techniques spatiales du 11 au 25 juillet 1999 en Guyane.

Cette action de formation est organisée dans le cadre de la convention de partenariat qui lie les deux institutions depuis 1995 afin de diffuser auprès des enseignants les avancées scientifiques et techniques des activités spatiales françaises et européennes.

Ce stage est organisé sous la forme d'une action spécifique de formation continue, recevant les soutiens pédagogiques et financiers de la direction de l'enseignement scolaire (DESCO) et de la direction de la technologie (DT). Ce soutien se situe dans le cadre des recommandations du ministre pour l'introduction et la diffusion dans le domaine scolaire des retombées des apports

des activités spatiales, ceci parce que l'espace reste une aventure technique, scientifique et humaine qui fascine les jeunes, qui stimule aussi bien leur imaginaire que leurs recherches intellectuelles, mais aussi parce que l'espace, tout en étant déjà inscrit dans la vie de tous les jours, reste un des fronts pionniers de l'humanité. C'est l'aventure scientifique et technique qui va de l'exploration planétaire et de l'univers aux télécommunications et télédiffusions utilisées chaque jour par des millions de personnes. Enfin, l'espace est un enjeu économique et stratégique majeur, mais aussi culturel, pour le siècle à venir, pour la France et pour l'Europe. À ce titre, on se doit d'informer les enseignants pour former les jeunes et maintenir et développer encore plus les activités scientifiques, industrielles et économiques qui y sont liées. Pour toutes ces raisons, il est nécessaire que les activités spatiales, depuis leurs aspects strictement technologiques jusqu'à leurs retombées indirectes dans la recherche scientifique ou dans la vie quotidienne, soient intégrées dans les contenus et pratiques éducatives. Ce sont des enjeux pour les citoyens de demain.

Dans la suite de précédentes actions de formation, le CNES et sa tutelle, le ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, ont donc décidé de favoriser pour 1999 une action de formation transdisciplinaire de grande ampleur, ouverte aux enseignants de sciences physiques, de sciences de la vie et de la Terre et d'histoire et géographie.

Le programme du stage comprendra des conférences générales destinées à tous les stagiaires, des conférences et ateliers plus spécialisés, ainsi que des travaux pratiques destinés à être réinvestis en classes. Des visites seront organisées au centre spatial guyanais, aux centres scientifiques implantés localement et venant en appui des travaux et conférences (ORSTOM, ENGREF, CIRAD). Les travaux pratiques donneront lieu également à des visites de terrain, occasion d'enrichir ses connaissances sur la Guyane.

Les thèmes abordés seront : les lanceurs et la base de lancement de Kourou, l'observation de la Terre et l'environnement guyanais (mangrove, marais littoraux et forêt amazonienne), les réseaux de télécommunication spatiale et l'exploration de l'univers, plus particulièrement du système solaire.

Afin de répondre aux attentes nouvelles du monde scolaire, on privilégiera dans la mesure du possible les approches transversales en parallèle aux intérêts spécifiques de chaque discipline (atelier sur les propulseurs en physique, front de déforestation amazonien en géographie, mangrove et marais pour les naturalistes). Le stage est ouvert à 152 candidats des disciplines précitées, selon trois groupes : 120 enseignants de métropole, 10 de Guyane, 22 étrangers. Dans la mesure du possible, une égalité sera respectée entre les disciplines. Une priorité sera donnée aux candidatures d'équipes, soit au niveau des établissements, soit au niveau des bassins de formation. La sélection sera effectuée par le comité de sélection comprenant des représentants de la DESCO, de la DT et du CNES.

Étant donné le caractère exceptionnel de ce stage et malgré le soutien financier important des deux institutions, une contribution financière de 4 960 F sera demandée à chaque

stagiaire dont l'établissement relève du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Elle correspond au voyage aller-retour Paris-Cayenne, à l'hébergement en demi-pension en hôtel au centre de Cayenne, à la totalité des activités pédagogiques, aux visites, sorties et découverte de la Guyane. Pour les enseignants ne dépendant pas du ministère, la somme est de 7 200 F. Pour ceux qui se rendraient par leurs propres moyens en Guyane (enseignants des académies de Martinique, Guadeloupe ou en poste dans les lycées français relevant du ministère dans les différents états américains), la somme demandée est de 990 F. Les enseignants d'établissements français à l'étranger ne dépendant pas du ministère et souhaitant se rendre par leur propres moyens devront s'acquitter de 3 210 F.

Étant donné les contraintes d'organisation, les dossiers de candidature devront parvenir à la société Carte Blanche, 18, rue Mahuziers, 81100 Castres, le 12 février 1999 pour les résidents métropolitains et européens (cachet de la poste faisant foi).

Les candidats retenus lors de la commission de sélection, en février 1999, seront avertis par écrit et ils devront alors s'engager en retour dans un délai de 8 jours à verser un chèque de caution de 1 500 F à la société Carte Blanche qui retiendra les places d'avion auprès de la compagnie AOM. Une liste d'attente sera constituée en cas de désistement.

Le solde devra être versé un mois avant le stage afin de régler définitivement les frais de transport et d'hébergement.

Pour tous renseignements complémentaires, on peut s'adresser à Joël Bozec, CNES, département éducation, 18, avenue E. Belin 31055 Toulouse cedex (joel.bozec@cnes.fr) ou à Michel Vauzelle, direction de la technologie, 1, rue Descartes 75005 Paris (m.vauzelle@edutel.fr).

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, et par délégation,

Le directeur de l'enseignement scolaire
Bernard TOULEMONDE

Le directeur de la technologie
Pascal COLOMBANI

Dans le B.O. n° 2 du 14 janvier 1999, une erreur technique s'est produite dans la note du 7 janvier 1999 relative au calendrier des épreuves écrites de certains concours - session 1999. Page 65, dans le tableau :

Section : biotechnologies, biochimie-génie biologique, santé-environnement (concours interne et concours d'accès)

Section : sciences et techniques médico-sociales (concours interne et concours d'accès)

Au lieu de :

DATES	HORAIRES	ÉPREUVES
vendredi 5 février	de 9h à 14h	Exploitation pédagogique d'un thème technologique et scientifique

Il convient de lire :

DATES	HORAIRES	ÉPREUVES
vendredi 5 février	de 9h à 13h	Exploitation pédagogique d'un thème technologique et scientifique

M OUVEMENT DU PERSONNEL

NOMINATIONS

NOR : MENI9802895D

DÉCRET DU 2-12-1998
JO DU 5-12-1998MEN
IG

GEN

■ Par décret du Président de la République en date du 2 décembre 1998 sont nommés inspecteurs généraux de l'éducation nationale :

- Mme Mireille Golaszewski, professeur de chaire supérieure (1er tour)
- M. Jacques Perrin, inspecteur pédagogique

régional-inspecteur d'académie, chargé d'une mission d'inspection générale (2ème tour)

- M. Jean-Louis Poirier, professeur de chaire supérieure (3ème tour)
- M. Jacques Naçabal, inspecteur pédagogique régional-inspecteur d'académie (4ème tour).

NOMINATION

NOR : MENB9803159D

DÉCRET DU 16-12-1998
JO DU 19-12-1998MEN
BDC

GEN

Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod. ; L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod. ; L. n° 84-334 du 13-9-1984 mod. par lois n° 86-1304 du 23-12-1986 et n° 94-530 du 28-6-1994 ; D. n° 89-833 du 9-11-1989 not. art. 10 ; D. n° 94-1085 du 14-12-1994 ; Avis favorable de la commission du 14-12-1998

Article 1 - M. Albert Prévos, est nommé inspecteur général de l'éducation nationale (5ème tour).

Article 2 - Le Premier ministre, le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie et la ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire sont chargés, chacun

en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel de la République Française.

Fait à Paris, le 16 décembre 1998

Jacques CHIRAC

Par le président de la République :

Le Premier ministre

Lionel JOSPIN

Le ministre de l'éducation nationale,

de la recherche et de la technologie

Claude ALLÈGRE

La ministre déléguée,

chargée de l'enseignement scolaire

Ségolène ROYAL

NOMINATION

NOR : MENI9802941D

DÉCRET DU 16-12-1998
JO DU 17-12-1998MEN
IG

GAEN

■ Par décret du Président de la République en date du 16 décembre 1998, M. Yves Moulin,

est nommé inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale (4ème tour).

NOMINATION	NOR : MEN19803230D	DÉCRET DU 16-12-1998 JO DU 19-12-1998	MEN IG
------------	--------------------	--	-----------

GAEN

Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod. ; L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod. ; L. n° 84-834 du 13-9-1984 mod. par lois n° 86-1304 du 23-12-1986 et n° 94-530 du 28-6-1994 ; D. n° 65-299 du 14-4-1965 mod. ; D. n° 94-1085 du 14-12-1994 ; Avis favorable de la commission du 14-12-1998

Article 1 - M. Michel Héon est nommé inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale (5ème tour).

Article 2 - Le Premier ministre, le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie et la ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire sont chargés, chacun

en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 16 décembre 1998

Jacques CHIRAC

Par le Président de la République :

Le Premier ministre

Lionel JOSPIN

Le ministre de l'éducation nationale,

de la recherche et de la technologie

Claude ALLÈGRE

La ministre déléguée,

chargée de l'enseignement scolaire

Ségolène ROYAL

NOMINATIONS	NOR : MEN19802945D	DÉCRET DU 16-12-1998 JO DU 24-12-1998	MEN IG
-------------	--------------------	--	-----------

GAEN adjoints

■ Par décret du Président de la République, en date du 16 décembre 1998, les fonctionnaires dont les noms suivent, inscrits sur la liste d'aptitude au grade d'inspecteur général adjoint de l'administration de l'éducation nationale, sont

nommés inspecteurs généraux adjoints de l'administration de l'éducation nationale :

- Mme Bibiane Descamps, secrétaire générale d'administration scolaire et universitaire,
- M. Philippe Sultan, administrateur civil hors-classe.

PROMOTION	NOR : MEN19803231D	DÉCRET DU 17-12-1998 JO DU 22-12-1998	MEN IG
-----------	--------------------	--	-----------

GAEN

■ Par décret du Président de la République en date du 17 décembre 1998, M. Alain Dulot,

inspecteur général adjoint de l'administration de l'éducation nationale, inscrit au tableau d'avancement, est promu inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale (1er tour).

NOMINATION	NOR : MENA9900081A	ARRÊTÉ DU 20-1-1999	MEN DPATE B2
------------	--------------------	---------------------	-----------------

Directeur du CRDP de l'académie de Nancy-Metz

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie en date du 20 janvier 1999, Mme Marie-Claude

Marmet, inspecteur pédagogique régional-inspecteur d'académie, est détachée et nommée dans l'emploi de directrice du Centre régional de documentation pédagogique de l'académie de Nancy-Metz pour une période de 3 ans à compter du 1er novembre 1998.

NOMINATION	NOR : MENA9900043A	ARRÊTÉ DU 20-1-1999	MEN DPATE B2
------------	--------------------	---------------------	-----------------

Directeur du CRDP de l'académie de Nice

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie en date

du 20 janvier 1999, M. Jean-Claude Hubi, inspecteur pédagogique régional-inspecteur d'académie, est détaché et nommé dans l'emploi de di-

recteur du Centre régional de documentation pédagogique de l'académie de Nice pour une période de 3 ans à compter du 1er décembre 1998.

TITULARISATIONS

NOR : MENP9900071A
et NOR : MENP9900072A

ARRÊTÉS DU 4-1-1999

MEN
DPE**M** **Maîtres de conférences**

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie en date du 4 janvier 1999, les onze maîtres de conférences stagiaires dont les noms suivent, affectés dans les établissements indiqués ci-après, sont, à compter du 1er septembre 1998, titularisés dans le corps des maîtres de conférences (disciplines pharmaceutiques) :

Lille II

- Mlle Line Bourel (emploi n° 40 MCF 0199)
- M. Jean-François Goossens (emploi n° 39 MCF 0921)

- M. Frank Piva (emploi n° 39 MCF 0494)

- M. Saïd Yous (emploi n° 40 MCF 0888)

Montpellier I

- M. Pierre Cuq (emploi n° 40 MCF 0214)

- M. Éric Raynaud (emploi n° 41 MCF 0616)

Paris XI

- Mlle Sylvie Bouttier (emploi n° 41 MCF 1864)

- M. Éric Fouassier (emploi n° 40 MCF 1337)

- Mme Athéna Kasselouri épouse Nicolis (emploi n° 39 MCF 1342)

- Mme Florence Petit épouse Agnely (emploi n° 39 MCF 1307)

- M. Vladimir Veksler (emploi n° 40 MCF 1402)

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie en date du 4 janvier 1999, les neuf maîtres de conférences stagiaires dont les noms suivent, affectés dans les établissements indiqués ci-après, sont, à compter du 1er septembre 1998, titularisés dans le corps des maîtres de conférences (disciplines pharmaceutiques) :

Angers

- M. Patrick Saulnier (emploi n° 39 MCF 0251)

Caen

- Mlle Véronique André (emploi n° 41 MCF 0599)

Limoges

- M. Patrick Trouillas (emploi n° 39 MCF 0297)

Nantes

- Mme Édith Bigot épouse Corbel (emploi n° 41 MCF 1269)

Reims

- Mme Aurélie Reizian épouse Fouley (emploi n° 40 MCF 1139)

- M. Jean-Hugues Renault (emploi n° 40 MCF 0683)

Strasbourg I

- Mlle Catherine Corriu (emploi n° 40 MCF 1323)

- Mlle Patricia Passilly (emploi n° 41 MCF 0368)

- M. Thierry Vandamme (emploi n° 39 MCF 0765).

LISTES
D'APTITUDE

NOR : MENP9900044A

ARRÊTÉ DU 6-8-1998

MEN
DPE**A** **accès aux fonctions de professeur de chaire supérieure**

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie en date du 6 août 1998, les professeurs agrégés et agrégés hors-classe dont les noms suivent sont inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de

professeur de chaire supérieure, dressée au titre de l'année scolaire 1998-1999 :

Discipline : allemand

Inscriptions possibles : 8 ; nominations possibles : 4

1 Maryse Jacob née Renaudin, Nice - 2 Michel

Baillet, Paris - 3 Albert Findling, Strasbourg - 4 Gérard Metzler, Nice - 5 Barbara Guerout née Hauskrecht, Versailles - 6 Philippe Forget, Paris - 7 Colette Strauss Hiva née Hiva, Amiens - 8 Jacqueline Hee née Laffarge, Clermont-Ferrand.

Discipline : anglais

Inscriptions possibles : 5 ; nominations possibles : 4

1 Josée Kamoun née Piazza, Paris - 2 Élisabeth Manivel née Parisot, Versailles - 3 Jacques Sadry, Lille - 4 Françoise Bresson née Auba, Paris - 5 Patrick Poyo, Toulouse.

Discipline : économie et gestion

Inscriptions possibles : 5 ; nominations possibles : 5

1 Claude Tremeau née Saudemont, Lille - 2 Gérard Mitilian, Lyon - 3 Marcelle Bernheim née Burtin, Dijon - 4 Anne Marie Lattier née Dubois, Grenoble - 5 Nicole Sablong née Morzaniga, Nice.

Discipline : espagnol

Inscriptions possibles : 1 ; nominations possibles : 1

1 Jocelyne Bremont née Senia, Versailles.

Discipline : histoire géographie

Inscriptions possibles : 12 ; nominations possibles : 8

1 Henri Moreau, Rennes - 2 Nicole Anquetil Peyralbes née Anquetil, Nantes - 3 Simone Kant née Eichel, Paris - 4 Michèle Ménard Barbe née Ménard, Bordeaux - 5 Jean François Ferre, Nantes - 6 Geneviève Hanin née Bureau, Paris - 7 Jean Vassort, Orléans-Tours - 8 Didier Collet, Versailles - 9 Martine Piffault née Rollin, Nice - 10 Florence Regourd née Riffault, Nantes - 11 Daniel Moreaux, Paris - 12 Guy Rousseau, Clermont-Ferrand.

Discipline : lettres

Inscriptions possibles : 19 ; nominations possibles : 13

1 Françoise Deler née Bessou, Bordeaux - 2 Michel Blain, Paris - 3 Georges Palicot, Nantes - 4 Jean Louis Decker, Nantes

- 5 Philippe Raviart, Rennes - 6 Jean-Marc Savolle, Aix-Marseille - 7 Pascal Mathiot, Versailles - 8 Françoise Alberme née Hirtzman, Montpellier - 9 Jacques Canerot, Versailles - 10 Françoise Bastien Narcy née Narcy, Versailles - 11 François Barbet, Paris - 12 Emmanuèle Blanc née Guedj, Paris - 13 Daniel Campagne, vingt-neuvième rectorat - 14 Catherine Godon née Vezy, Grenoble - 15 Jacqueline Bouchet née Baudron, Paris - 16 Etienne Labbe née Picol, Bordeaux - 17 Françoise Barguillet née Constantin, Bordeaux - 18 Jacqueline Biard née Sagne, Paris - 19 Joël Brasme, Lille.

Discipline : mathématiques

Inscriptions possibles : 27 ; nominations possibles : 22

1 Alain Remondière, Montpellier - 2 Patrick Rauch, Versailles - 3 Catherine Long née Petuaud, Versailles - 4 Odile Joly née Malassenet, Nice - 5 Gérard Donzel, Besançon - 6 Pascal Moreau, Poitiers - 7 Denis Feldmann, Montpellier - 8 Maryse Berthet née Gras, Aix-Marseille - 9 Catherine Bouton, Versailles - 10 Lionel Aufranc, Besançon - 11 Dominique Millet, Besançon - 12 Thierry Audibert, Aix-Marseille - 13 Fabrice Montfront, Lyon - 14 Michel Alessandri, Montpellier - 15 Geoffrey O Dowd, Nancy-Metz - 16 Jean François Husson, Toulouse - 17 Gérard Bouillot, Dijon - 18 Jacques Chone, Clermont-Ferrand - 19 Odette Dorval née Dugne, Versailles - 20 Marie-Paule Masurel née Ledieu, Lille - 21 Suzanne Erdman née Martin, Paris - 22 Françoise Pradie née Ollivier, Bordeaux - 23 Maryvonne Kervennic, Aix-Marseille - 24 Françoise Lemaire née Body, Nice - 25 Françoise Michel née Gourlia, Reims - 26 François Boucher, Toulouse - 27 Hervé Fournier, Rouen.

Discipline : philosophie

Inscriptions possibles : 5 ; nominations possibles : 4

1 Bruno Huisman, Versailles - 2 Hadi Rizk, Rouen - 3 France Farago née Gérard, Paris - 4 Maximilien Toselli, Lyon - 5 Bernard Baas, Strasbourg.

Discipline : sciences et techniques industrielles

Inscriptions possibles : 6 ; nominations possibles : 5

1 Jack Gibert, Montpellier - 2 Jean-Pierre Père, Toulouse - 3 Gérard Colombari, Aix-Marseille - 4 Gilles Begout, Limoges - 5 François Weiss, Toulouse - 6 Olivier Le Gallo, Nantes.

Discipline : sciences naturelles

Inscriptions possibles : 7 ; nominations possibles : 4

1 Daniel Poisson, Nice - 2 Michèle Blaise née Graeve, Paris - 3 Jean-Louis Binder, Montpellier - 4 Jean-Yves Pattier, Rennes - 5 Jean-François Bouvet, Lyon - 6 Hélène Cordoliani, Paris - 7 Louis Girard, Lyon.

Discipline : sciences physiques

Inscriptions possibles : 25 ; nominations

possibles : 18

1 Éric Desmeules, Toulouse - 2 Yvette Blanzat née Bonnemaison, Paris - 3 Suzanne Caussignac née Letellier, Montpellier - 4 Alain Escano, Nice - 5 Claude Lacombe, Grenoble - 6 Jean Bergua, Versailles - 7 Françoise Jeannin, Caen - 8 Roland Willaume, Clermont-Ferrand - 9 Christophe More, Paris - 10 Éliane Delert, Paris - 11 Alain Pénigaud, Nancy-Metz - 12 Marc Heerd, Versailles - 13 Pascale Hervé, Versailles - 14 Paul Roux, Lyon - 15 Pierre Robin, Versailles - 16 Martine Rieuteur née Boursier, Montpellier - 17 Laurent Desnoël, Grenoble - 18 Gilles Poulet, vingt-neuvième rectorat - 19 Marie-Noëlle Sanz, Paris - 20 Freddy Szymczak, Lille - 21 Anne Devidal née Pasquiel, Créteil - 22 Thierry de Larchelambert, Strasbourg - 23 Anne-Marie Romulus, Toulouse - 24 Patrick Deloix, Paris - 25 Amour Mir, Martinique.

TABLEAUX D'AVANCEMENT

NOR : MENP990056A

ARRÊTÉ DU 16-12-1998

MEN
DPE

Accès au grade de professeur agrégé hors-classe - année 1998-1999

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie en date du 16 décembre 1998, les professeurs agrégés de l'enseignement du second degré dont les noms suivent, sont inscrits sur le tableau d'avancement établi au titre de l'année scolaire 1998-1999 pour la promotion au grade de professeur agrégé hors-classe :

1 - Au titre de l'enseignement secondaire

Inscrits : du numéro 1 au numéro 522, soit 541 inscrits, y compris les agents en position de détachement.

Nommés : du numéro 1 au numéro 522, soit 541 nommés, y compris les agents en position de détachement.

1 Jean François Domenget, lettres cl. Versailles - 2 Guy Courtilly, géographie. Poitiers - 3 Michel Camus, sc. de la vie et de la Terre.

Amiens - 4 Claudine Le Chalony née Thomas, mathématiques. Grenoble - 5 Michèle Roux née Bourdolle, lettres cl. Aix-Marseille - 6 Jean Yves Bourdin, philosophie. Créteil - 7 André Dana, anglais. Nantes - 8 Jean Marie Viprey, histoire. Aix-Marseille - 9 Marie Françoise Marrou, lettres cl. Aix-Marseille - 10 Michel Dagonneau, sc. phys chimie. Vingt-neuvième rectorat - 11 Claudette Tortora née Pubert, sc. de la vie et de la Terre. Paris - 12 Anne Marie Peynet, allemand. Versailles - 13 Évelyne Després, lettres modernes. Versailles - 14 Alain Michaud, histoire. Poitiers - 15 Yolande Ederique née Sainte Rose, espagnol. Martinique - 16 Michel Boucher, génie méca. Paris - 17 Dominique Davion, mathématiques. Grenoble - 18 Philippe Mathieu, lettres cl. Reims - 19 Jean Michel Le Chevalier, EPS. Vingt-neuvième rectorat - 20 Guy Rumelhard, sc. de la vie et de la Terre. Paris - 21 Michèle Siffre née Calleya, hist géog. Nice - 22 Paul Griscelli, lettres cl. Orléans-Tours - 23 Danièle

(suite de la page 176)

Perronne, philosophie. Créteil - 24 Élisabeth Fendeleur née Scherrer, italien. Reims - 25 Sylvain Sautière, anglais. Orléans-Tours - 26 Dominique Bernard, lettres modernes. Dijon - 27 Mauricette Wieme née Mutte, sc.nat.bio. Lille - 28 Andre Férault, économie-gestion administrative. Versailles - 29 Nicole Léorat née Lutz, mathématiques. Paris - 30 Jean Louis Monfort, géographie. Nantes - 31 Pierre Michel, lettres modernes. Nantes - 32 Laurent Duhamel, sc. phys chimie. Nancy-Metz - 33 Marie Claude Derouet née Besson Leroy, histoire. Vingt-neuvième rectorat - 34 Yves Peurière, lettres cl. Aix-Marseille - 35 Georges Lamoureux, sc. de la vie et de la terre. Amiens - 36 Françoise Comtet née Haan, allemand. Besançon - 37 Michèle Mion, lettres modernes. Dijon - 38 Daniel Berge, mathématiques. Toulouse - 39 Florence Grandseigne, hist géog. Versailles - 40 Jacques Larfouilloux, philosophie. Lyon - 41 Annie Lemonnier Cellier née Lemonnier, lettres cl. Versailles - 42 Daniel Bazin, sc.nat.bio. Nancy-Metz - 43 Catherine Godon, anglais. Paris - 44 Bernard Oudot, grammaire. Reims - 45 Michèle Billon Galland née Marrel, espagnol. Vingt-neuvième rectorat - 45 Francis Desbarats, histoire. Toulouse - 46 Jean Catalogne, espagnol. Paris - 47 James Debruyne, génie élec. Versailles - 47 Estrellita Wasserman née Gonzalez, lettres modernes. Vingt-neuvième rectorat - 48 Michel Thouillot, lettres modernes. Bordeaux - 49 Christine Nora née Chouteau, mathématiques. Versailles - 50 Renée Garcia née Danière, sc. de la vie et de la Terre. Lyon - 51 Richard Lefebvre, sc.phys. Nancy-Metz - 52 François Bouzigues, hist géog. Réunion - 53 Jean Louis Gardes, grammaire. Toulouse - 54 Dominique Bourdin née Digoy, philosophie. Créteil - 55 Pierre Ferrand, EPS. Orléans-Tours - 56 Raymond Mas, lettres cl. Nice - 57 Marie Claude Paris née Bussenot, sc. de la vie et de la Terre. Aix-Marseille - 58 Jean Claude Catherine, histoire. Orléans-Tours - 59 Danièle Dubois née Lombard, allemand. Paris - 60 Michèle Prandi, anglais. Grenoble - 61 John Slama, mathématiques. Lille - 62 Gabrielle Dillemann, lettres cl. Orléans-Tours

- 63 Yves Baudry, arts appliqués. Paris - 64 Josette Jaubert née Brillouet, biochimie. Nice - 65 Jeanne Labarthe, hist géog. Nice - 66 Josette Yonnet née Zibjan, lettres modernes. Créteil - 67 Alain Pilot, sc. de la vie et de la Terre. Paris - 68 Michel Garier, lettres cl. Nantes - 69 Jean Yves Durand, histoire. Nantes - 70 Frédéric Pelanchon, mathématiques. Montpellier - 71 André Pons, philosophie. Vingt-neuvième rectorat - 71 Marie France Osterero, philosophie. Nantes - 72 Michel Grésillon, physique appliquée. Bordeaux - 73 Jean-Pierre Fabert, lettres cl. Nancy-Metz - 74 Dominique Dubost, sc. de la vie et de la terre. Nancy-Metz - 75 Anne Marie Sicard, italien. Nantes - 76 Alain Pallas, géographie. Bordeaux - 77 Gisèle Dumur née Argacha Saffr, anglais. Bordeaux - 78 Françoise Theuret née Rullier, lettres modernes. Vingt-neuvième rectorat - 79 Jean-François Briand, génie méca. Montpellier - 80 Marie-Françoise Rousseau née Coulon, espagnol. Lille - 81 Geneviève Bodin, lettres cl. Versailles - 82 Raoul Mazellier, sc. de la vie et de la Terre. Lyon - 83 Claude Kahn née Aizenfis, russe. Créteil - 84 Michel Siredey, hôtellerie-restauration. Bordeaux - 85 Monique Dautemer née Loudot, éducation musicale. Nice - 86 Marie Claude Pelle née Derhan, allemand. Bordeaux - 87 Héléne Bellosa née Baylet, mathématiques. Vingt-neuvième rectorat - 88 Danielle Decamps née Carassus, hist géog. Bordeaux - 89 Janine Elkouby née Cahn, lettres cl. Strasbourg - 90 Chantal Hasnaoui née Jahier, philosophie. Créteil - 91 Marguerite Bernadou née Fougerat, hist géog. Bordeaux - 92 Roger Bossat, sc. de la vie et de la Terre. Reims - 93 Nicole Buresi née Salama, lettres modernes. Montpellier - 94 Régis Félix, sc.phys. Nantes - 95 Nicole Maillot née Mistrot, lettres cl. Toulouse - 96 Christian Roesch, mathématiques. Lyon - 97 Michèle Delmas née Vadasz, anglais. Paris - 98 Annick Ratte née Michel, histoire. Nantes - 99 Francis Scribot, EPS. Vingt-neuvième rectorat - 100 Christian Goffette, sc. de la vie et de la Terre. Lille - 101 Bernard Diette, lettres cl. Lille - 102 Claude Roussel, géographie. Nice - 103 Sylvie Justome, lettres cl. Vingt-neuvième rectorat - 104 Jean Yves Pau-trat, philosophie. Lille - 105 Rose Mader,

sc.nat.bio. Nice - 106 Nicole Sportouche née Said, mathématiques. Aix-Marseille - 107 Marie Odile Haas née Bazoché, lettres cl. Reims - 108 Richard Kirchhoff, allemand. Nancy-Metz - 109 Michelle Baron née Guiho, géographie. Nantes - 110 Jean Debande, espagnol. Bordeaux - 111 Michel Clementel, mécanique. Versailles - 112 François Amadiou, lettres modernes. Orléans-Tours - 113 Marie José Beaud née Gilles, anglais. Paris - 114 Josiane Barbot née Morin, sc. de la vie et de la Terre. Versailles - 115 Bernard Cessou, lettres cl. Nice - 116 Danièle Cotinat Criqui née Cotinat, hist géog. Versailles - 117 Jean Cornaz, sc.phys. Dijon - 118 Gérard Frizet, mathématiques. Orléans-Tours - 119 Guy Petit, lettres cl. Orléans-Tours - 120 Alain Gennari, histoire. Vingt-neuvième rectorat - 121 Jacques Atlan, philosophie. Nice - 122 Alain Rocher, sc.nat.bio. Clermont-Ferrand - 123 Marie-Hélène Jaffrezic née Nuiaouet, lettres modernes. Nantes - 124 Anne Marie Saint Marc née Leroux, sc.sociales. Nice - 125 Jean Jacques Miniconi, italien. Aix-Marseille - 126 Michel Oiry, lettres modernes. Nantes - 127 Michel Journot, géographie. Dijon - 128 Françoise Macquin née Macquin, mathématiques. Grenoble - 129 Liliane Baudet, sc.nat.bio. Poitiers - 130 Jean Pol Cassier, anglais. Martiniq - 131 Jacqueline Masson née Cadot, grammaire. Orléans-Tours - 132 Jean Pierre Leclercq, allemand. Guadeloupe - 133 Pascale Grangiens née Orieux, histoire. Nantes - 134 Philippe Martin, lettres cl. Orléans-Tours - 135 François Bigrel, EPS. Vingt-neuvième rectorat - 136 Monique Guyard, sciences physiques. Rouen - 137 Alain Vacher, sc. de la vie et de la terre. Clermont-Ferrand - 138 Rose Paule Vinciguerra, philosophie. Paris - 139 Anne Marie Guétault née Fay, lettres cl. Orléans-Tours - 140 Gérard Lemoine, économie-gestion. Vingt-neuvième rectorat - 141 Gilles Desecot, mathématiques. Nice - 142 Alain Pennec, géographie. Rennes - 143 Serge Pascault, génie civil. Grenoble - 144 Philippe Combe, espagnol. Paris - 145 Denise Naviner née Planchard, lettres modernes. Orléans-Tours - 146 Pierre Belleville, sc.nat.bio. Orléans-Tours - 147 Danielle Hélias née Chastagnol, hist géog. Nantes - 148 Pierre

Geniaux, grammaire. Aix-Marseille - 149 François Jouannard, anglais. Aix-Marseille - 150 Christiane Merle née Gilli, lettres modernes. Versailles - 151 René Jean, mathématiques. Aix-Marseille - 152 Françoise Chauvet née Chevais, hist géog. Orléans-Tours - 153 Martine Duvernay née Mischler, sc. de la vie et de la Terre. Versailles - 154 Gérard Demouge, philosophie. Nantes - 155 Françoise Ballanger née Dutillieux, lettres cl. Vingt-neuvième rectorat - 156 Gérard Billy, allemand. Nancy-Metz - 157 Jean Gabriel Mahieu, sc.phys. Paris - 158 Jacky Sellier, hist géog. Reims - 159 Simone Dizier née Finjan, lettres modernes. Créteil - 160 Jean Defer, sc. de la vie et de la terre. Lyon - 161 Marc Peyron, mathématiques. Nice - 162 Anne Marie Lochet née Liotard, grammaire. Bordeaux - 163 Monique Parisot née Lanoue, hist géog. Versailles - 164 Marie Buades-Moll née Buades, anglais. Nice - 165 Michèle Oge née Bonnet, lettres cl. Montpellier - 166 Jean Pente, sc. de la vie et de la terre. Lille - 167 Jean Paul Jouary, philosophie. Créteil - 168 Françoise Urien née Le Bitoux, histoire. Rennes - 169 Yvonne Gillibert, lettres cl. Amiens - 170 Marie-Thérèse Salles née Lopez, espagnol. Versailles - 171 Alain Garnier, génie méca. Montpellier - 172 Danièle Robert, mathématiques. Lille - 173 Richard Curtil, EPS. Nice - 174 Agnès de Gaudemar née Chabani, lettres modernes. Versailles - 175 Maria Pia Thoraval née Onorato, italien. Grenoble - 176 Édith Ricq née Verneau, sc.nat.bio. Bordeaux - 177 Marie-Jeanne Donati née Piozza, histoire. Vingt-neuvième rectorat - 177 Jean-Jacques Schinzing, géographie. Strasbourg - 178 Françoise Patrigeon née Errard, sc.phys. Versailles - 179 Anne Boes Anthonard née Boes, lettres modernes. Versailles - 180 Claude Pabst née Perret, allemand. Aix-Marseille - 181 Janine Le Gourrirec née Michu, anglais. Nantes - 182 Arlette Dieudonni, lettres cl. Versailles - 183 Michel Adam, hist géog. Aix-Marseille - 184 Bernard Lourdet, mathématiques. Reims - 185 Jean Pierre Fricain, sc.nat.bio. Poitiers - 186 Annie Chalanset, philosophie. Paris - 187 Jacqueline Benazeraf née Sudaka, lettres cl. Paris - 188 Gilles Sanmiquel, arts plast. Clermont-Ferrand - 189 Pierre Lacroix, biochimie. Orléans-Tours

- 190 Jean Marie Roux, histoire. Aix-Marseille
- 191 Christian Charrier, lettres cl. Bordeaux
- 192 Jeanne Homassel née Riberol, sc. de la vie et de la Terre. Versailles - 193 Marie Jeanne Benmoussa née Lespes, lettres modernes. Toulouse - 194 Jacqueline Cases née Paillarguelo, économie-gestion administrative. Montpellier - 195 Catherine Melicque, mathématiques. Versailles - 196 Marie-Claire Lecaplain née Pannier, hist géog. Caen - 197 Vincent Amadei, sc.phys. Versailles - 198 Monique Champiot, lettres cl. Lyon - 199 Alain Beney, anglais. Lyon - 200 Georges Maisonneuve, sc. de la vie et de la Terre. Aix-Marseille - 201 Jean Jacques Tur, hist géog. Nantes - 202 Elisabeth Caillet, philosophie. Vingt-neuvième rectorat - 203 Jean-Pierre Graimprey, lettres modernes. Vingt-neuvième rectorat - 203 Alain Maurel, lettres cl. Aix-Marseille - 204 Denise Labbe née Gras, allemand. Orléans-Tours - 205 Anne Leroux née Giuliani, espagnol. Nice - 206 Michel Henin, mécanique. Rennes - 207 Roland Voutier, mathématiques. Grenoble - 208 Henri Le Borgne, lettres modernes. Orléans-Tours - 209 Michel Mairesse, hist géog. Lille - 210 Martine Madre née Dupouy, sc. de la vie et de la Terre. Paris - 211 Anne Marie Filho née Vatie, lettres modernes. Créteil - 212 Claude Fourtout, EPS. Bordeaux - 213 Jacqueline Degoy née Fontalba, géographie. Toulouse - 214 Gianfranco Stroppini, lettres cl. Amiens - 215 Laurence Lesne née Camy Peyrft, sc.nat.bio. Rennes - 216 Christine Le Fricc, anglais. Rennes - 217 Danielle Arnoux née Larrouy, mathématiques. Nice - 218 Alain Hazan, philosophie. Grenoble - 219 Joël Samyn, lettres modernes. Orléans-Tours - 220 François Cheruy, sc.phys. Vingt-neuvième rectorat - 221 Anita Dangoin née Le Bouill, histoire. Rennes - 222 Bernard Birrer, lettres cl. Aix-Marseille - 223 Marie Françoise Leandri née Merger, italien. Vingt-neuvième rectorat - 223 Christiane Gaggiato née Dollo, italien. Vingt-neuvième rectorat - 223 Michèle Delsal, sc. de la vie et de la Terre. Créteil - 224 Dominique Pascal Toupet née Toupet, italien. Aix-Marseille - 225 Michel Jalliffier-Merlon, géographie. Nice - 226 Nicole Bergeras, lettres cl. Grenoble - 227 Ingeborg Goulet née Kutzner, allemand. Caen - 228 Marie Hélène Delbet née Nicolas, mathématiques. Dijon - 229 François Thoreau, lettres modernes. Bordeaux - 230 Gisele Antonioli née Mellot, sc. de la vie et de la terre. Créteil - 231 Françoise de La Chaussée, histoire. Nantes - 232 Jean Louis Baillon, anglais. Reims - 233 Denis Bossard, philosophie. Vingt-neuvième rectorat - 234 Irène Villoud, lettres cl. Orléans-Tours - 235 Françoise Garcia née Castaing, espagnol. Poitiers - 236 Pierre Perrone, mécanique. Aix-Marseille - 237 Marie Claude Moynard, histoire. Orléans-Tours - 238 Louis Rioual, grammaire. Rennes - 239 Marie Claude Chastanet née Desaguiller, sc. de la vie et de la Terre. Limoges - 240 Henry Bertrand, mathématiques. Nice - 241 Emile Gautier, sciences physiques. Caen - 242 Geneviève Mentec née Jouanne, grammaire. Orléans-Tours - 243 Bernard Pommaret, hist géog. Limoges - 244 Roberte Labrot née Sauveur, lettres modernes. Paris - 245 Armand Méric, sc. de la vie et de la Terre. Montpellier - 246 Michèle Champagnat née Lévêque, anglais. Grenoble - 247 Guy Moreno, EPS. Toulouse - 248 Samuel Vaniche, hébreu. Paris - 249 Alain Arsimoles, portugais. Bordeaux - 250 Perrine Detœuf, russe. Versailles - 251 Françoise Epardeau née Lallemand, lettres modernes. Versailles - 252 Geneviève Deleuze née Bernard, éducation musicale. Montpellier - 253 Jean-Pierre Maire, économie-gestion commerciale. Nancy-Metz - 254 Micheline Breuvarat née Renoux, allemand. Lille - 254 Daniel Prieto, philosophie. Vingt-neuvième rectorat - 255 Jack Arnaud, philosophie. Nantes - 256 Bernard Hollebeke, mathématiques. Créteil - 257 Michèle Urvoas née Le Flohic, histoire. Rennes - 258 Martine Boulay née Paulin, sc.nat.bio. Orléans-Tours - 259 Alain Yves Alberge, lettres modernes. Toulouse - 260 Francis Frey, géographie. Aix-Marseille - 261 Geneviève Sigot née Caron, lettres modernes. Nantes - 262 Catherine Duchène née Gaillard, physique appliquée. Grenoble - 263 Claire Helmstetter née Widmann, mathématiques. Grenoble - 264 Josiane Kindynis, sc.nat.bio. Caen - 265 Anne-Marie Desjardins née Mundreuil, lettres cl. Caen - 266 Henri Gentil, géographie. Créteil - 267 Jacky Priou, génie élec. Vingt-neuvième rectorat - 267 Paul

Seguin, STI. Grenoble - 268 J. Carlos Sanchez, espagnol. Toulouse - 269 Marie Anne Cousin née Plantive, lettres modernes. Nantes - 270 Alain Etchegoyen, philosophie. Paris - 271 Michel Bergeot, anglais. Orléans-Tours - 272 Denise Janniaux, hist géog. Versailles - 273 Michèle Béal née Hermann, sc.nat.bio. Créteil - 274 Dominique Melin, grammaire. Nice - 275 Alain Torrent, mathématiques. Montpellier - 276 Madeleine Marwinski née Hammann, allemand. Strasbourg - 277 Catherine Bouttier née Couqueberg, lettres cl. Dijon - 278 Geneviève Meyer de Banes née De Banes, hist géog. Poitiers - 279 Simone Mabboux née Vittipond, italien. Lyon - 280 Marie Martine Lucchi née Poisot, sc.nat.bio. Dijon - 281 Nicole Salomon, lettres cl. Grenoble - 282 Bernard Garnier, géographie. Poitiers - 283 Alain Arbouet, sciences physiques. Bordeaux - 284 Monique Miquel née Beaudoin, lettres modernes. Nice - 285 René-Lucien Sacher, philosophie. Nice - 286 Jean-Pierre Chapelle, mathématiques. Créteil - 287 Alice Mon, anglais. Nancy-Metz - 288 Jean Moisy, sc. de la vie et de la Terre. Rouen - 289 Bernard Joly, lettres cl. Versailles - 290 Genevieve Vennereau, géographie. Grenoble - 291 Jean-René Courtois, EPS. Montpellier - 292 Michel Girin, lettres modernes. Nice - 293 Denise Zachary née Sibille, sc.nat.bio. Strasbourg - 294 Robert Luminet, géographie. Nice - 295 Alain Drules, lettres cl. Montpellier - 296 Geneviève Temime née Cazeneuve, mathématiques. Aix-Marseille - 296 Gérard Bazin, génie méca. Nantes - 297 Geneviève Berreby née Rozental, espagnol. Versailles - 298 Georges Hacart, génie élec. Poitiers - 299 Alphonse Harter, allemand. Strasbourg - 300 Colette Chantin Ouahes née Chantin, grammaire. Vingt-neuvième rectorat - 300 Alain Roques, lettres cl. Nice - 301 Hervé Liotard Vogt, philosophie. Paris - 302 Michel Desplanches, géographie. Lyon - 303 Michèle Deltour née Caye, sc.nat.bio. Amiens - 304 Michèle Mosnier née Rannou, anglais. Clermont-Ferrand - 305 Françoise de Poli née Gauthier, grammaire. Nice - 306 André Baumy, sc.phys. Rennes - 307 Michel Godard, gestion et informatique. Besançon - 308 Nicole Cretin, mathématiques. Versailles - 309 Marie-Thérèse Joubert, hist

géog. Grenoble - 310 Marie Françoise Balhoul née Modet, lettres cl. Versailles - 311 Danielle Lebeaupin, sc. de la vie et de la terre. Reims - 312 Nadine Chevalier, lettres modernes. Lille - 313 Paul Cabal, géographie. Nice - 314 Michèle Zalewski née Roussel, arts plast. Dijon - 315 Jacqueline Siroux née Llubet, lettres cl. Vingt-neuvième rectorat - 315 Aniella Kubach, biochimie. Rouen - 316 Brigitte Bardet Allal née Bardet, lettres cl. Paris - 317 Denise le Dantec, philosophie. Versailles - 318 Laurette Bouchet née Roman, sc.nat.bio. Nice - 319 Pierre Chevalier, mathématiques. Rouen - 320 Francine Wallet, histoire. Amiens - 321 Catherine Périn, lettres cl. Versailles - 322 François Germain, anglais. Nantes - 323 Jacqueline Viguier, allemand. Bordeaux - 324 Agnès Bessin née Pres-trot, grammaire. Nantes - 325 André Ambrosio, sc. phys chimie. Aix-Marseille - 326 Philippe Rimaux, histoire. Lille - 327 Gabrielle Bouzille née Snadny, sc.nat.bio. Rennes - 328 Anne Marie Robazza née Schruoffenege, italien. Montpellier - 329 Christine Werl, lettres cl. Versailles - 330 Nathalie Duntze, EPS. Versailles - 331 Annie Goldemberg née Richerme, mathématiques. Versailles - 332 Michel Bodin, génie méca. Nantes - 333 Anne Marie Maury, espagnol. Grenoble - 334 Anne Marie Douniol née Desfaudais, lettres modernes. Paris - 335 Michel Kiener, histoire. Limoges - 336 Jean Marie Lardy, philosophie. Bordeaux - 337 Christiane Nicot née Sauvesty, sc. de la vie et de la Terre. Versailles - 338 Angèle Luccioni née Leccia, lettres cl. Aix-Marseille - 339 Michèle Jouannard née Tomei, anglais. Aix-Marseille - 340 Serge Ceruti, hist géog. Créteil - 341 Nicole Aranjo née Berot, lettres cl. Rennes - 342 Françoise Dumont née Meile, mathématiques. Versailles - 343 Marie Claude Diamantis née Barry, sc. de la vie et de la Terre. Créteil - 344 Annick Blanc née Benoist, lettres modernes. Aix-Marseille - 345 Marie-José Chapron née Guillemard, histoire. Lyon - 346 Paulette Eberhardt née Handy, sc. phys chimie. Bordeaux - 347 Edmond Marchal, allemand. Versailles - 348 Christian Graglia, lettres cl. Aix-Marseille - 349 Roland Schær, philosophie. Vingt-neuvième rectorat - 350 Roland Duval, sc.nat.bio. Vingt-neuvième

rectorat - 350 Martine Fabre, sc. de la vie et de la Terre. Versailles - 350 Aomar Allache, sc. de la vie et de la Terre. Vingt-neuvième rectorat - 351 Éline Gosset née Bothe, hist géog. Bordeaux - 352 Jean Maurice Martin, lettres modernes. Aix-Marseille - 353 Serge Chèbre, mathématiques. Nancy-Metz - 354 Jean Marie Delautier, anglais. Bordeaux - 355 Marie Claude Tremeau née Giraudon, lettres cl. Orléans-Tours - 356 Marie Claude Bouvier née Besse, histoire. Versailles - 357 Yves Le Nechet, sc.nat.bio. Nantes - 358 Michèle Bresson née Hugounenq, lettres modernes. Bordeaux - 359 Bernadette Bellon, espagnol. Grenoble - 360 Jean Yves Huchet, mécanique. Rennes - 361 Reine Monne, économie-gestion administrative. Nice - 362 Hervé Cormier, mathématiques. Vingt-neuvième rectorat - 363 Paul Heurtefeu, hist géog. Reims - 364 Jean-Louis Comet, grammaire. Montpellier - 365 Gérard de Castillon de St V, philosophie. Nantes - 366 Hélène Hesse née Pépin, sc. de la vie et de la Terre. Versailles - 367 Jacques Brouqueyre, physique appliquée. Bordeaux - 368 Marc Durand, EPS. Aix-Marseille - 369 Christele Mazon, lettres modernes. Lyon - 370 Michèle Bourgeat née Seille, histoire. Paris - 371 Noëlle Flacelière, allemand. Montpellier - 372 Marguerite Fialon née Locard, lettres modernes. Lyon - 373 Nicole Lonchamp née Bermond, anglais. Grenoble - 374 Huguette Penraudin née Passemard, sc. de la vie et de la Terre. Dijon - 375 Aimé Roubire, mathématiques. Nice - 376 Bernard Pelle, histoire. Bordeaux - 377 Jean Martin, lettres cl. Limoges - 378 Denis Grandet, sc.sociales. Créteil - 379 Dominique Brohard, sc.sociales. Amiens - 380 Paule Caviglioli née de Suremain, Italien. Aix-Marseille - 381 Chantal Dubruille née Joulaud, sc.nat.bio. Vingt-neuvième rectorat - 381 Simone César née Coste, lettres modernes. Montpellier - 382 Georges Irlès, sc. de la vie et de la Terre. Lyon - 383 Geneviève Vidal née de Guillebon, philosophie. Lyon - 384 Evelynne Ghibaud née Basso, géographie. Aix-Marseille - 385 Jacqueline Malet, lettres cl. Rennes - 386 Françoise Chambefort, mathématiques. Clermont-Ferrand - 387 Antoinette Beccari née Chouraki, sc.phys. Paris - 388 Michel Couchet, hist géog. Versailles - 389 Michèle Goudail née

Chauvet, lettres modernes. Aix-Marseille - 390 Martine Galtier née Carroue, sc. de la vie et de la terre. Versailles - 391 Raymond Gray, anglais. Aix-Marseille - 392 Gitla Bresler née Szklarz, lettres modernes. Paris - 393 Robert Gourhant, génie méca. Créteil - 394 Jean-Claude Solhonne, espagnol. Bordeaux - 395 Christine Riffiod née Gurnaud, histoire. Besançon - 396 Peter Kallenberger, allemand. Strasbourg - 397 Jean François Lecomte, lettres cl. Orléans-Tours - 398 Jean Louis Gaillard, mathématiques. Versailles - 399 Monique Garnier née Bezier, sc.nat.bio. Nantes - 400 Monique Lacroix née Ader, philosophie. Versailles - 401 Daniel Reibel, lettres cl. Lyon - 402 Jean-Claude Capelle, histoire. Caen - 403 Marie Noëlle Bergez née Duchezau, lettres cl. Orléans-Tours - 404 Renée Koulmann née Letonnellier, sc.nat.bio. Strasbourg - 405 Patrice Fournier, EPS. Vingt-neuvième rectorat - 406 Bernard Gautier, géographie. Nice - 407 Marie Hélène Thibault de Reyke née De Reyke, anglais. Paris - 408 Michelle Lamouroux, mathématiques. Vingt-neuvième rectorat - 408 Josette Dominguez, mathématiques. Vingt-neuvième rectorat - 409 Gérard Maumet, sciences physiques. Vingt-neuvième rectorat - 409 Marion Meary née Meary, lettres modernes. Versailles - 410 Jacques Lelaidier, sciences physiques. Strasbourg - 411 Claude Palacios née Hartweg, lettres cl. Paris - 412 Jacqueline Fabre née Villadary, sc. de la vie et de la Terre. Créteil - 413 Jacques Olive, géographie. Aix-Marseille - 414 Jean-Paul Marcellin, philosophie. Grenoble - 415 Michel Genet, lettres cl. Limoges - 416 Michèle Debain, éducation musicale. Poitiers - 417 Michèle Santucci, russe. Paris - 418 Guy Ruban, éco.gestion. Montpellier - 419 Gabriel Becker, allemand. Nancy-Metz - 420 Jean Louis Bruyand, mathématiques. Réunion - 421 Jeannine Del Prète, histoire. Aix-Marseille - 422 Muriel Deruelle née Besson, sc. de la vie et de la Terre. Versailles - 423 Florence Khalfallah née Girault, lettres cl. Créteil - 424 Martine Rossi née Naudon, espagnol. Nice - 425 Jean-Pierre Raymondi, génie élec. Nantes - 426 François Giuliani, lettres modernes. Aix-Marseille - 427 Hugues Meysenc, anglais. Lille - 428 Alain Savelli, histoire. Montpellier - 429 Claude

Sapient, italien. Paris - 430 Daniel Schurch, sc.nat.bio. Lyon - 431 Marie Noël Pertue née Cambon, lettres cl. Orléans-Tours - 432 Monique Croize, sciences physiques. Dijon - 433 Irène Saya née Axelrad, philosophie. Grenoble - 434 Simone Garin, mathématiques. Lyon - 435 Marie Claude Robin née Borgatti, hist géog. Besançon - 436 Jean Imbert, lettres cl. Grenoble - 437 Sylvaine Fanjat, sc. de la vie et de la Terre. Lyon - 438 Christiane Roques née Briche, lettres modernes. Nice - 439 Jean Fichau, histoire. Rennes - 440 Jean Pierre Berthier, arts plast. Aix-Marseille - 441 Jean-Pierre Fourquet, arts plast. Reims - 442 Nicole Rabineau née Kovac, biochimie. Reims - 443 Daniel Blanvillain, lettres modernes. Orléans-Tours - 444 Annick Léglantier née Ethievant, mathématiques. Strasbourg - 445 Marie Françoise Robert née Abiven, anglais. Paris - 446 Gérard Sutter, allemand. Strasbourg - 447 Philippe Peyron, hist géog. Lyon - 448 Françoise Monchamp née Baillet, sc. de la vie et de la Terre. Versailles - 449 Simone Rygiel née Theloma, lettres modernes. Orléans-Tours - 450 Alain Lecureur, EPS. Nantes - 451 François Huguet, philosophie. Montpellier - 452 Marie José Latuillière née Laurens, lettres cl. Grenoble - 453 Jean Claude Guérou, géographie. Lille - 454 Ronald Passard, sciences physiques. Amiens - 455 Marie Aude Forichon née Jeunesse, sc.nat.bio. Dijon - 456 Gérard Laureau, lettres cl. Strasbourg - 457 Isabelle Pichon née Barthélémy, mathématiques. Créteil - 458 Alain Lamoureux, mécanique. Rennes - 459 Antoine Rabadan, espagnol. Montpellier - 460 Régine Ray Tremel née Sudreau, géographie. Nantes - 461 Michèle Martin née Rémy, lettres cl. Grenoble - 462 Joël Andrieux, anglais. Rennes - 463 Georges Gand, sc. de la vie et de la terre. Dijon - 464 Jean Pierre Laliman, lettres cl. Bordeaux - 465 Elisabeth Rouchon née Bigot, philosophie. Nantes - 466 Jean Claude Baud, géographie. Nantes - 466 Christian Hollville, mathématiques. Vingt-neuvième rectorat - 467 Bernadette Denys, mathématiques. Paris - 468 Marie Françoise Le Pesq née Laclau Nene, lettres modernes. Aix-Marseille - 469 Christine Diouris née Legionnet, allemand. Paris - 470 Yves Cauvin, sc. de la vie et de la terre. Lille - 471 Annick

Walker, lettres modernes. Strasbourg - 472 Marie-Claire Queney, hist géog. Versailles - 473 Roland Bichard, sc.phys. Versailles - 474 Danièle Steinmetz née Sebi, lettres modernes. Paris - 475 Jean Marc Alauzet, économie-gestion administrative. Montpellier - 476 Martine Rapidel née Lagarde, économie-gestion administrative. Aix-Marseille - 477 Jean François Bron, mathématiques. Nantes - 478 Marcel Sindt, géographie. Nancy-Metz - 479 Marie Verge née Palmade, sc. de la vie et de la Terre. Toulouse - 480 Monique Lesguer, lettres modernes. Rennes - 481 Gerard Salviati, anglais. Nice - 482 Nicole Gruet née Pupovac, italien. Aix-Marseille - 483 Gilbert Cabasso, philosophie. Paris - 484 René Bernard Moulin, lettres cl. Grenoble - 485 André Lardeux, histoire. Nantes - 486 Ida Dalbiez née Fiumara, sc. de la vie et de la terre. Lyon - 487 Jean-Yves Allonneau, EPS. Lille - 488 Antoine Gimenez, EPS. Bordeaux - 489 Alain Hennequin, mathématiques. Vingt-neuvième rectorat - 489 Jean Cazal, lettres cl. Toulouse - 490 Serge Nazarian, mathématiques. Vingt-neuvième rectorat - 491 Georges Giauffret, génie civil. Rennes - 492 Daniel Garcia, espagnol. Grenoble - 493 Françoise Gonzalez née Jaunatre, espagnol. Nice - 494 Pierre Jougless, STI. Vingt-neuvième rectorat - 495 Chantal Grassier née Louvet, hist géog. Paris - 496 Alain Canu, grammair. Caen - 497 Claude Baudon, allemand. Bordeaux - 498 José Geslain née Geslain, allemand. Paris - 499 Michel Poncelblanc, sc. de la vie et de la Terre. Aix-Marseille - 500 Arthur Gabiane, sc.phys. Guadeloupe - 501 Rose-Marie Rodriguez née Devant, sciences physiques. Toulouse - 502 Claire Léonard née Heurtematte, sc. phys chimie. Caen - 503 Bruno Vigny, lettres cl. Grenoble - 504 Nicole Sergent, hist géog. Paris - 505 Paul Arthaud, anglais. Besançon - 506 Gérard Riera, anglais. Toulouse - 507 Serge Audry, anglais. Bordeaux - 508 Christiane Pompei, philosophie. Créteil - 509 Jean François Souchaud, philosophie. Poitiers - 510 Marc Licari, grammair. Caen - 511 Yves Alvez, mathématiques. Créteil - 512 Michelle Verant née Lesca, mathématiques. Besançon - 513 Françoise Lagubeau née Dugre, mathématiques. Bordeaux - 514 Pascale Perdrix, sc. de la vie et de la Terre.

Lyon - 515 Jean-Louis Reppert, histoire. Rennes - 516 Agnès Rosa née Grandcerf, histoire. Créteil - 517 Marie Claude Chavand née Rémy, hist géog. Versailles - 518 Marie France Sculfort, lettres modernes. Orléans-Tours - 519 Paule Andrau née Lusinchi, lettres cl. Nice - 520 Jacqueline Dupret, lettres cl. Paris - 521 Paquita Morellet Steiner née Morellet, lettres modernes. Paris - 522 Anne Marie Revcolevschi née Kimel, lettres modernes. Vingt-neuvième rectorat.

2 - Au titre de l'enseignement supérieur

Inscrits : 45

Nommés : 45

1 Robert Gergondey, mathématiques. Lille - 2 Marie Annick Hamonet, anglais. Paris - 3 Marguerite Vaudel née Schoen, lettres cl. Poitiers - 4 Éliane Veliz Cespedes née Ferrier, génie élec. Bordeaux - 5 Danièle Cachot née Chevalier, économie-gestion administrative. Grenoble - 6 Gilbert Le Boulch, EPS. Rennes - 7 Yvette Farraudière née Poulin, géographie. Martinique - 8 Philippe Pujol, sc. phys. Nantes - 9 Éliane Cousquer née Teissandier, mathématiques. Lille - 10 René Claude Brunet, sc. nat. bio. Bordeaux - 11 Daniel Gayet, philosophie. Versailles - 12 Janette Orazi née Ward, anglais. Grenoble - 13 Gérard Teste, lettres modernes. Strasbourg - 14 Robert Picco, mécanique. Aix-Marseille - 15 Michel Sarrouy, mathématiques. Montpellier - 16 Gisèle Cellier née Grand,

économie-gestion administrative. Grenoble - 17 Martine Aronzon, anglais. Reims - 18 Marie-Françoise Maury née Sancier, biochimie-. Rennes - 19 Yves Capiomont, sc. phys. Grenoble - 20 Louise Clerc, italien. Aix-Marseille - 21 Marie-Claude Bouaré née Danguy des Déserts, hist géog. Paris - 22 Élizabéth de Franceschi née Berriot, lettres modernes. Nice - 23 Anne Marie Pointeau, espagnol. Aix-Marseille - 24 Georges Pain, EPS. Grenoble - 25 Jean Claude Pastore, mécanique. Versailles - 26 Jacqueline Verdaguer née Suard, Biochimie. Versailles - 27 Francis d'Hoine, mathématiques. Lille - 28 Danièle François, anglais. Versailles - 29 Guy Michel, économie-gestion administrative. Strasbourg - 30 André d'Hoine, mathématiques. Lille - 31 Catherine Bayen née Julien, lettres modernes. Créteil - 32 Claude Lebert, génie industriel struct. mét. Nantes - 33 Martine Dumont née Leruch, philosophie. Paris - 34 Madeleine Paccaud, sc. de la vie et de la Terre. Lyon - 35 Elisabeth Picq, anglais. Lyon - 36 Michel Sucche, mathématiques. Lille - 37 Patrice Nagel, EPS. Lille - 38 Bernard Lleres, géographie. Bordeaux - 39 Roger Barlet, sc. phys. Montpellier - 40 Jean Etienne Mestre, économie-gestion administrative. Paris - 41 Catherine Bizot née Beccheti, lettres cl. Paris - 42 Dominique Maitrot, lettres modernes. Reims - 43 Paul Nicoux, mécanique. Toulouse - 44 Ève-Catherine Moosmann, anglais. Paris - 45 Marie Thérèse Antoine née Marquet, mathématiques. Lille.

NOMINATIONS

NOR : MENS9900084A

ARRÊTÉ DU 20-1-1999

MEN
DES B4

École centrale des arts et manufactures

Vu D. n° 90-361 du 20-4-1990 mod. not. art. 9

Article 1 - Sont nommés membres du conseil d'administration de l'École centrale des arts et manufactures, pour une durée de trois ans, les personnalités dont les noms suivent :

- M. Jacques Attali, conseiller d'État ;
- M. Jean-Marc Bruel, vice-président de Rhône-Poulenc ;
- M. Jean-Claude Charpentier, directeur de l'École supérieure de chimie, physique électronique de Lyon ;

- Mme Laurence Paye-Jeanneney, administratrice générale du CNAM ;

- M. Jean-Dominique Percevault, président directeur général de Schlumberger industries SA ;

- M. François Roussely, président d'EDF ;

- M. Paul-Marie Chavanne, directeur général de Stafor Facom, sur proposition du ministre chargé de l'industrie ;

- M. Louis Gallois, président de la SNCF, sur proposition du ministre chargé de l'économie et des finances ;

- M. Benoît Potier, directeur général adjoint à Air Liquide SA, sur proposition du ministre chargé des affaires étrangères ;

- M. Dominique Lafon, industriel, conseiller régional, sur proposition du conseil régional d'Ile-de-France ;
- M. Jean Salençon, membre de l'Académie des sciences, professeur à l'École polytechnique et à l'École des ponts et chaussées, sur proposition de l'académie des sciences ;
- M. Michel Renault, président des cartes bancaires, sur proposition de l'association des anciens élèves de l'École centrale ;
- M. Francis Mer, président directeur général d'Usinor, président de l'ANRT, sur proposition de la société des amis de l'École centrale.

Article 2 - La directrice de l'enseignement supérieur et le directeur de l'école centrale des arts et manufactures sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale.

Fait à Paris, le 20 janvier 1999
Pour le ministre de l'éducation nationale,
de la recherche et de la technologie
et par délégation,
La directrice de l'enseignement supérieur
Francine DEMICHEL

Fin de page 184

"Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, la liste des personnes sanctionnées ne peut être consultée que sur la version papier du bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale"

NB : la version papier peut être consultée dans les services de documentation du lien vers réseau du CNDP :
http://www.cndp.fr/cndp_reseau/default.asp

I NFORMATIONS GÉNÉRALES

VACANCE
DE FONCTIONS

NOR : MENS9803406V

AVIS DU 14-1-1999
JO DU 14-1-1999

MEN
DES A12

Directeur de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de mécanique énergétique de Valenciennes

■ Les fonctions de directeur de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de mécanique énergétique de Valenciennes, école interne à l'université de Valenciennes (décret n° 85-1243 du 26 novembre 1985 modifié), sont déclarées vacantes.

Conformément aux dispositions de l'article 33 de la loi du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels ayant vocation à enseigner dans l'école, sans condition de nationalité. Il est nommé pour une durée de cinq

ans renouvelable une fois, sur proposition du conseil d'administration, par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Les dossiers de candidature, comprenant notamment un curriculum vitae, devront parvenir, dans un délai de trois semaines à compter de la date de parution du présent avis au Journal officiel de la République française, au président de l'université de Valenciennes, Le Mont-Houy, BP 311, 59304 Valenciennes.

Les candidats devront adresser une copie de leur dossier au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, direction de l'enseignement supérieur, service des contrats et des formations, sous-direction des certifications supérieures et de la professionnalisation, bureau des écoles d'ingénieurs, DES A12, 61-65, rue Dutot, 75732 Paris cedex 15.

VACANCE
DE POSTE

NOR : MENA9900106V

AVIS DU 20-1-1999

MEN
DPATE B1

SGASU de l'inspection académique de l'Allier

■ Un emploi de secrétaire général d'administration scolaire et universitaire de l'inspection académique de l'Allier (Moulins) sera vacant le 1er septembre 1999.

Le secrétaire général d'administration scolaire et universitaire assure la direction des services de l'inspection académique sous l'autorité directe de l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale.

Cet emploi doté de l'échelonnement indiciaire 841-1015 brut est ouvert :

- aux administrateurs civils titularisés en cette qualité depuis quatre ans au moins ;

- aux fonctionnaires nommés depuis deux ans au moins dans l'emploi de secrétaire général d'université régi par le décret n° 70-1094 du 30 novembre 1970 modifié ;

- aux conseillers d'administration scolaire et universitaire remplissant les conditions prévues par l'article 57 du décret n° 83-1033 du 3 décembre 1983 modifié portant statuts particuliers des corps de l'administration scolaire et universitaire et fixant les dispositions applicables à l'emploi de secrétaire général d'administration scolaire et universitaire.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum

vitae, doivent parvenir par la voie hiérarchique dans les 15 jours qui suivent la date de la présente publication au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, bureau des personnels d'encadrement de l'administration scolaire et

universitaire, DPATE B1, 142, rue du Bac, 75357 Paris cedex 07.

Un double des candidatures devra être expédié directement au bureau DPATE B1, 142, rue du Bac, 75007 Paris ainsi qu'à monsieur le recteur de l'académie de Clermont-Ferrand, 3, avenue Vercingétorix, 63033 Clermont-Ferrand cedex.

VACANCE
DE POSTE

NOR : MENA9900105V

AVIS DU 20-1-1999

MEN
DPATE B1

S GASU de l'inspection académique des Landes

■ L'emploi de secrétaire général d'administration scolaire et universitaire de l'inspection académique des Landes (Mont-de-Marsan) est à pourvoir le 1er avril 1999.

Le secrétaire général d'administration scolaire et universitaire assure la direction des services de l'inspection académique sous l'autorité directe de l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale.

Cet emploi doté de l'échelonnement indiciaire 841-1015 brut est ouvert :

- aux administrateurs civils titularisés en cette qualité depuis quatre ans au moins ;
- aux fonctionnaires nommés depuis deux ans au moins dans l'emploi de secrétaire général d'université régi par le décret n° 70-1094 du 30 novembre 1970 modifié ;
- aux conseillers d'administration scolaire et universitaire remplissant les conditions prévues

par l'article 57 du décret n° 83-1033 du 3 décembre 1983 modifié portant statuts particuliers des corps de l'administration scolaire et universitaire et fixant les dispositions applicables à l'emploi de secrétaire général d'administration scolaire et universitaire.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, doivent parvenir par la voie hiérarchique dans les 15 jours qui suivent la date de la présente publication au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, bureau des personnels d'encadrement de l'administration scolaire et universitaire, DPATE B1, 142, rue du Bac, 75357 Paris cedex 07

Un double de ces candidatures sera expédié directement au bureau DPATE B1 142, rue du Bac, 75007 Paris ainsi qu'à monsieur le recteur de l'académie de Bordeaux, 5 rue Joseph de Carayon Latour, BP 985, 33060 Bordeaux cedex.

VACANCE
DE POSTE

NOR : MENA9900102V

AVIS DU 20-1-1999

MEN
DPATE B1

S GASU de l'inspection académique du Vaucluse

■ Un emploi de secrétaire général d'administration scolaire et universitaire de l'inspection académique du Vaucluse (Avignon) sera vacant le 3 septembre 1999.

Cet emploi doté de l'échelonnement indiciaire 841-1015 brut est ouvert :

- aux administrateurs civils titularisés en cette qualité depuis quatre ans au moins ;
- aux fonctionnaires nommés depuis deux ans

au moins dans l'emploi de secrétaire général d'université régi par le décret n° 70-1094 du 30 novembre 1970 modifié ;

- aux conseillers d'administration scolaire et universitaire remplissant les conditions prévues par l'article 57 du décret n° 83-1033 du 3 décembre 1983 modifié portant statuts particuliers des corps de l'administration scolaire et universitaire et fixant les dispositions applicables à l'emploi de secrétaire général d'administration scolaire et universitaire.

Le secrétaire général d'administration scolaire et universitaire assure la direction des services de l'inspection académique sous l'autorité directe de l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale.

À ce titre, il a vocation à assister ou représenter l'inspecteur d'académie dans toutes ses fonctions (réunion des groupes de travail, CAPD, CTPD, préfecture, rectorat).

Il assure les relations avec les IEN (budget et personnel), les chefs d'établissements (personnel ATOS) et avec les partenaires extérieurs de l'inspection académique.

Il pilote et coordonne les différents services de l'inspection académique avec l'évaluation des tâches et harmonisation entre les services et les personnels (nombre de personnes à encadrer : 73).

Il a en charge la gestion des personnels (notation, avancement, formation...) ainsi que la gestion

matérielle et financière du budget de l'inspection académique et des budgets annexes, missions particulièrement importantes compte tenu des projets de rénovation et d'extension de l'inspection académique.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, doivent parvenir par la voie hiérarchique **dans les 15 jours** qui suivent la date de la présente publication au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, bureau des personnels d'encadrement de l'administration scolaire et universitaire, DPATE B1, 142, rue du Bac, 75357 Paris cedex 07.

Un double de ces candidatures sera expédié directement au bureau DPATE B1 142, rue du Bac, 75007 Paris ainsi qu'à monsieur le recteur de l'académie d'Aix-Marseille, place Lucien Paye, 13621 Aix-en-Provence cedex 1.

VACANCE
DE POSTE

NOR : MENA9900103V

AVIS DU 20-1-1999

MEN
DPATE B1

S GASU à la jeunesse et aux sports

■ L'emploi de secrétaire général d'administration scolaire et universitaire à la direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports est vacant le 15 janvier 1999.

Cet emploi doté de l'échelonnement indiciaire 841-1015 brut et d'une NBI de 50 points est ouvert :

- aux administrateurs civils titularisés en cette qualité depuis quatre ans au moins ;
- aux fonctionnaires nommés depuis deux ans au moins dans l'emploi de secrétaire général d'université régi par le décret n° 70-1094 du 30 novembre 1970 modifié ;
- aux conseillers d'administration scolaire et universitaire remplissant les conditions prévues par l'article 57 du décret n° 83-1033 du 3 décembre 1983 modifié portant statuts

particuliers des corps de l'administration scolaire et universitaire et fixant les dispositions applicables à l'emploi de secrétaire général d'administration scolaire et universitaire.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, doivent parvenir par la voie hiérarchique **dans les 15 jours** qui suivent la date de la présente publication au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, bureau des personnels d'encadrement de l'administration scolaire et universitaire, DPATE B1, 142, rue du Bac, 75357 Paris cedex 07.

Un double de ces candidatures sera expédié directement au bureau DPATE B1, 142, rue du Bac, 75007 Paris ainsi qu'à madame la directrice régionale de la jeunesse et des sports d'Ile-de-France, 6-8, rue Oudiné, 75013 Paris.

VACANCE
DE POSTE

NOR : MENA9900104V

AVIS DU 20-1-1999

MEN
DPATE B1

C ASU au CREPS de Toulouse

■ L'emploi de conseiller d'administration scolaire et universitaire, agent comptable du

CREPS de Toulouse est vacant à compter du 1er septembre 1999.

Les CREPS sont des établissements publics nationaux à caractère administratif qui ont pour mission notamment de participer à la préparation sportive des athlètes de haut-niveau, à la formation des agents des collectivités publiques et des cadres des associations, et de contribuer à l'animation-sportive régionale. Ils sont ouverts 11 mois sur 12, y compris les week-ends.

L'emploi de CASU vacant est celui d'agent comptable, chef des services financiers, gestionnaire responsable des personnels ATOS, il assure la rénovation du patrimoine immobilier et la mise en place de la comptabilité analytique. Poste logé F3.

NBI : 26 points.

Qualités exigées :

- connaissance confirmées en matière

comptable,

- goût du travail en équipe et intérêt pour les pratiques sportives,

- sens des relations publiques,

- disponibilité.

Les candidatures éventuelles accompagnées d'un curriculum vitae, doivent parvenir par la voie hiérarchique **dans les 15 jours** qui suivent la date de la présente publication au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, bureau des personnels d'encadrement de l'administration scolaire et universitaire, DPATE B1, 142, rue du Bac, 75357 Paris cedex 07.

Un double des candidatures sera expédié directement à la même adresse ainsi qu'à monsieur le directeur du CREPS, 1, rue Édouard Belin, 31055 Toulouse.

VACANCE
DE POSTE

NOR : MENA9900114V

AVIS DU 20-1-1999

MEN
DPATE C2

Attaché de recherche et de formation à l'IUFM du Pacifique

■ Un emploi d'attaché de recherche et de formation auprès de l'IUFM du Pacifique sera vacant à compter du 1er mai 1999.

Ce poste à pourvoir est de profil comptable et s'adresse à des candidats justifiant prioritairement d'une expérience confirmée en ce domaine et si possible dans l'enseignement supérieur, voire en IUFM. Une bonne maîtrise des outils informatiques de gestion est souhaitée. Les responsabilités attachées au service financier de l'IUFM pourront éventuellement être confiées par ailleurs, à l'agent désigné.

L'emploi est implanté à Nouméa au sein d'un établissement qui comprend des services-centraux à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) et trois antennes situées respectivement en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna.

Une nouvelle bonification indiciaire de quarante points est attachée à la fonction.

Les affectations à partir de la métropole sont effectués pour une durée de deux ans. Elles sont renouvelables une fois.

Personnes à contacter pour tous renseignements complémentaires :

- M. Richard Lefevre, directeur de l'IUFM, fax 00 687 25 11 45, E-mail : lefevre@iufm-pacifique.nc

- Mme Marie José Célimène, secrétaire général, fax : 00 687 25 11 45, E-mail : celimene@iufm-pacifique.nc

- M. Louis Dello Jacovo, agent comptable, fax 00 687 25 11 45, E-mail : dello@iufm-pacifique.nc

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être envoyées par la voie hiérarchique, **dans un délai d'un mois** à compter de la publication du présent avis, au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, bureau DPATE C2, 142, rue du Bac, 75007 Paris.

Une copie du dossier devra être directement envoyée à monsieur le directeur de l'IUFM du Pacifique, BP MGA 1, 98802 Nouméa cedex ; fax 00 687 25 11 45, E-mail : iufm@iufm-pacifique.nc

VACANCES
DE POSTES

NOR : MENA9900083V

AVIS DU 20-1-1999

MEN
DPATE C1
DA C3

Aditif à la liste des postes d'AASU - mouvement 1999

■ La liste des postes vacants pouvant évoluer

et aucune autre publication au B.O. n'étant prévue, les agents sont invités à consulter le minitel (3614 EDUTEL) jusqu'au 25 mars 1999.

A AJOUTER

Académie	Code de l'établissement	Nature et nom de l'établissement ou du service	Implantation géographique	Nombre de postes	Fonct.	Log	Z.U. spécial
AIX-MARSEILLE	0040065N	CLG JEAN GIGNO	MANOSQUE	1	GM	F4	
AIX-MARSEILLE	0130217R	ENSBPCAM	MARSEILLE 13 ^e	1	ADM	NL	
AIX-MARSEILLE	0840042P	LP ROBERT SCHUMAN	AVIGNON	1	GM	F3	
AIX-MARSEILLE	0840089M	L.A. DU VAUCLUSE	AVIGNON	1	ADM	NL	
BORDEAUX	0240004Z	CLG HENRI IV	BERGIRAC	1	GM	F3	
BORDEAUX	0240008E	LP L'ALBA	BERGERAC	1	GC	F4	
BORDEAUX	0640001D	LPO. CANTAU	ANJLET	1	NG	F4	
CAEN	0140097E	CRDUS	CAEN	1	ADM	NL	
CAEN	0140001H	DRDUS	CAEN	1	ADM	NL	
CAEN	0810001V	LGT ALAIN	ALENCON	1	GC	F4	
CAEN	0811148T	IUT D'ALENCON	DAMIGNY	1	ADM	NL	
CLERMONT-FERRAND	0831626R	UNIVERSITE BLAISE PASCAL	CLERMONT-FERRAND	1	ADM	NL	
CRETEIL	0941286X	RECTORAT	CRETEIL	1	ADM	NL	
DIJON	0211237F	UNIVERSITE DE BOURGOGNE	DIJON	1	ADM	NL	
GRENOBLE	0383134A	IUT A	L'ISLE D'ABEAU	1	ADM	NL	
GRENOBLE	0730856L	UNIVERSITE DE SAVOIE	ANNECY	1	ADM	NL	
GUADELOUPE	9710429H	LPR UNIVERSITE ANTILLES GUYANE	POINTE A PITRE	1	ADM	NL	
GUYANE	9738001W	CLG GUYANE	CAYENNE	1	ADM	NL	
LILLE	0900339Y	ENSAM	LILLE	1	ADM	F3	
LILLE	0680878S	IUF UNIVERSITE LILLE II	LILLE	1	ADM	NL	
LYON	0018001D	CLG JS	BOURG EN BRESSE	1	ADM	NL	
LYON	0880133V	RECTORAT	LYON	3	ADM	NL	
MONTPELLIER	0341089Y	UNIVERSITE MONTPELLIER II	MONTPELLIER	1	ADM	NL	
MONTPELLIER	0341818S	IUFM	NIMES	1	ADM	NL	
NANCY-METZ	0640069D	LGT L. MAJORELLE	Toul	1	GC	F3	
NANCY-METZ	0640069D	LGT L. MAJORELLE	Toul	1	GM	F3	
NANTES	0881430T	RESTAURANT LA COURTAISIERE	LA ROCHE SUR YON	1	ADM	NL	
NICE	0060820J	DRONISIP	NICE	1	ADM	NL	
NICE	0830180V	CLG HENRI WALLON	LA BEYNE SUR MER	1	GM	F4	sems
PARIS	0782858Z	INSIP	PARIS 12 ^e	1	ADM	F4	
PARIS	0782708L	BRUM	PARIS 8 ^e	1	ADM	NL	
PARIS	0783471R	CNAM	PARIS 3 ^e	1	ADM	NL	
POITIERS	0130322G	LYCEE MERLEAU PONTY	ROCHEFORT	1	NG	NL	
POITIERS	0780089D	LP LES GRIPPEAUX	PARTHENAY	1	GC	F4	
POITIERS	0880034V	LYCEE VICTOR HUGO	POITIERS	1	NG	F3	
REIMS	0100004A	LP	BAR SUR SEINE	1	GC	F3	
REIMS	0611289G	UNIVERSITE DE REIMS	REIMS	1	ADM	NL	
STRASBOURG	0870190T	ENSAIS	STRASBOURG	1	ADM	NL	
TOULOUSE	0129999D	IA DE L'AVEYRON	RODEZ	1	ADM	NL	
TOULOUSE	0310133B	IUF UNIVERSITE TOULOUSE I	TOULOUSE	1	ADM	NL	
TOULOUSE	0311088M	IUT PAUL SABATIER	TOULOUSE	1	ADM	NL	
VERSAILLES	0780803Y	RECTORAT	VERSAILLES	1	ADM	NL	
VERSAILLES	0781098V	CLG G. SAND	MAGNANVILLE	1	GM	F4	
VERSAILLES	0781981X	LPO	MAGNANVILLE	1	GC	F4	
VERSAILLES	0810727W	LYCEE VILGENIS	MASSY	1	NG	F3	
VERSAILLES	0811287X	CLG JEAN MOULIN	SAINT MICHEL SUR ORGE	1	GM	F4	
VERSAILLES	0811401D	LP LOUIS BLENOT	ETAMPES	1	GM	F3	
VERSAILLES	0811677V	LYCEE PREVERT	LONGJUMEAU	1	GM	F3	
VERSAILLES	0820141D	LGT JOLIDOT-CURIE	NANTERRE	1	NG	NL	
VERSAILLES	0821204J	UNIVERSITE PARIS 10	NANTERRE	1	ADM	NL	
VERSAILLES	0821828T	LYCEE C. CHAPPE	NANTERRE	1	GC	F4	
VERSAILLES	0880644J	LGT GUSTAVE MOUSSO	ENGHIEN LES BAINS	1	NG	F4	

A SUPPRIMER

CAEN	0140087E	CRDUS	CAEN	1	GM	F3
GUADELOUPE	9711034X	RECTORAT DE LA GUADELOUPE	POINTE A PITRE	1	ADM	NL
NANCY-METZ	0540089D	RECTORAT	NANCY	1	ADM	NL
ORLÈANS-TOURS	0370800U	UNIVERSITE FRANÇOIS RABELAIS	BLOIS	1	ADM	NL

POSTES À RESPONSABILITÉS PARTICULIÈRES

N° PEP	Académie	Nom de l'établissement	Implantation géographique	Description du poste	Compétences particulières requises	Personne à contacter et adresse de l'établissement ou service
101	28ème Basse	CNOUS	PARIS 07	<p>Chef de département des échanges franco-allemands et des échanges franco-anglais, chargé de la coordination des actions et de l'organisation des colloques et de conférences internationales, responsable du suivi de l'European Council for Student Affairs Non logé</p>	<p>Pratique courante de l'allemand et de l'anglais. Pratique des nouveaux outils d'information : E Mail/Internet. Qualités rédactionnelles.</p>	<p>Mme Daniela BARRET Tél 01 40 79 91 17</p> <p>CNOUS 58 DJAI D ORSAY 75007 PARIS 7E</p>
102	29ème Basse	UNIVERSITE DU PACIFIQUE	PARAÏTE	<p>Responsable du service financier à la présidence de l'université française du Pacifique, chargé de la mise au œuvre de nouveaux outils et de méthodes de gestion financière adaptées à la situation particulière des TOM. Budget : 86 MF Nbi : 25 Pts Non logé</p>	<p>Solides capacités d'adaptation. Connaissance des règles de la comptabilité publique, du droit et des procédures budgétaires. Maîtrise des logiciels GFC, NABUCCO, GERICO. Une expérience dans un service financier relevant au avant et/ou GFC indépendamment du secteur NABUCCO ou GERICO est souhaitée.</p>	<p>M. le Secrétaire général de l'U.F.P. B.P. 4635 PARAÏTE POLYNÉSIE FRENCHISE T4 088 82 18 80 UNIVERSITE DU PACIFIQUE PARAÏTE 98714 PARAÏTE</p>
103	AIX-MARSEILLE	CLOUS ANTENNE ADMINISTRATIVE	MARSEILLE 03	<p>Délégué à l'action culturelle, jumelage à la région et à l'action culturelle en faveur des étudiants; impuise, suitent et valorise les activités culturelles au sein de CLOUS. L'AASU devra développer le secteur "animation du campus". Le poste suppose une grande disponibilité horaire. Non logé</p>	<p>Couverture au niveau et à l'international culturel. Maîtrise des techniques de communication. Capacité à créer et gérer un réseau, à organiser des activités et des manifestations. Une expérience identique dans un CROUS ou CLOUS est souhaitée. Un intérêt personnel pour une situation similaire serait très souhaitable.</p>	<p>M. STARCK T4 04 42 18 13 47</p> <p>CLOUS ANTENNE ADMINISTRATIVE 42 RUE DU 14ÈME R.I.A. 13331 MARSEILLE 3E</p>
104	AIX MARSEILLE	RESID CUQUES	AIX EN PROVENCE	<p>Coordonnateur d'un CIB (1239 chair bres) et d'un restaurant universitaire (4000 places). Nbi : 27 Pts Logé : F4</p>	<p>Une expérience identique dans un CROUS ou CLOUS est souhaitée. A défaut, expériences de gestion d'un EPSE.</p>	<p>M. STARCK T4 04 42 16 13 47</p> <p>RESID CUQUES TRAVERSE DE CUQUES 13891 AIX EN PROVENCE</p>
105	AIX MARSEILLE	UNIVERSITE DE PROVENCE 1	AIX EN PROVENCE	<p>Fonctions à l'intérieur du service de solidarité (20 000 étudiants) et des UFR dans le cadre de l'application APOSEC. Cas particuliers pourront évoluer vers d'autres applications informatiques (HARPEGE). Nbi : 20 Pts. Non logé</p>	<p>Intéret pour les techniques modernes de gestion. Méthode, rigueur et sens des relations humaines. Expérience dans le domaine de l'informatique de gestion.</p>	<p>Lucien DONNADIEU Secrétaire général de l'université T4 04 91 10 60 16 UNIVERSITE DE PROVENCE 1 3 PLACE VICTOR HUGO 13331 MARSEILLE 3E</p>

106	AUX-MARSEILLE	UNIVERSITE DROIT ECONOMIE 3	AUX EN PROVENCE	<p>Reste d'investissement au service des relations extérieures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'organiser l'accueil des étudiants étrangers ; - d'organiser des missions de professeurs étrangers au France et français à l'étranger. <p>Dé gestion pédagogique et financière d'accords bilatéraux.</p> <p>Agents à encadrer : 3</p> <p>Non logé</p>	<p>Connaissance de l'enseignement supérieur en France et à l'étranger.</p> <p>Une expérience antérieure dans le domaine de la sociologie est souhaitée.</p>	<p>Chercheur des ressources humaines</p> <p>Tél 04 42 17 27 29</p> <p>UNIVERSITE DROIT ECONOMIE 3 3 AVENUE ROBERT SCHUMAN 13628 AUX EN PROVENCE</p>
107	BESANCON	RECTORAT	BESANCON	<p>Sous l'autorité du secrétaire général, le titulaire du poste sera chargé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la gestion des ressources humaines des personnels du rectorat. - l'organisation et la coordination des activités du secrétariat général. <p>la préparation et du suivi des dossiers traités par le secrétariat général.</p> <p>Nbi : 30 Pts</p> <p>Non logé</p>	<p>Bonne connaissance des systèmes d'information, d'internet et maîtrise de la bureautique (WORD, EXCEL).</p> <p>Qualités rédactionnelles nécessaires</p> <p>Une expérience dans des fonctions de gestion de personnel serait un atout.</p>	<p>Mme Michèle CARPENTIER Chef du bureau DPA051 Tél 03 81 66 47 11 RECTORAT 10 RUE DE LA CONVENTION 25030 BESANCON</p>
108	BORDEAUX	UNIVERSITE VICTOR SEGALEN 2	BORDEAUX	<p>Responsable de la division des services généraux et de la gestion des locaux d'enseignement.</p> <p>La spécificité du poste est liée à la nécessité d'unifier et de coordonner un ensemble important et d'enseignant des relations avec des partenaires divers.</p> <p>Agent à encadrer : 139</p> <p>Budget : 4 MF</p> <p>Nbi : 25 Pts</p> <p>Non logé</p>	<p>Connaissance ou expérience dans les nouvelles technologies d'information et de communication.</p> <p>Fortes capacités d'encadrement.</p> <p>Une expérience professionnelle en relation avec le domaine de compétence ci-dessus est souhaitée.</p>	<p>M. MATHIEU Tél 05 57 57 13 27</p> <p>UNIVERSITE VICTOR SEGALEN 2 146 RUE LEO SAIGNAI 33078 BORDEAUX</p>
109	BORDEAUX	UNIVERSITE VICTOR SEGALEN 2	BORDEAUX	<p>Responsable de la cellule marchés chargé du développement de la cellule mise en place en 1998 compétente pour les marchés de fournitures et de services.</p> <p>Agent à encadrer : 1</p> <p>Budget : 175 MF</p> <p>Nbi : 20 Pts</p> <p>Non logé</p>	<p>Connaissance du code des marchés publics et des finances publiques.</p> <p>Pratique de la micro-informatique (logiciel NAVICO - mercati).</p> <p>Une expérience de la gestion des marchés publics est souhaitée.</p> <p>Suive d'une économie relatif à la fonction initiée aux marchés publics.</p>	<p>Mme Catherine DUFFAU Secrétariat générale de l'université Tél 05 57 57 13 10</p> <p>UNIVERSITE VICTOR SEGALEN 2 146 RUE LEO SAIGNAI 33076 BORDEAUX</p>
110	CAEN	GROUS	CAEN	<p>Directeur d'un restaurant universitaire, de cafétérias et de divers points de vente dispersés servant 2500 repas/jour.</p> <p>Agents à encadrer : 40</p> <p>Budget : 12 MF</p> <p>Nbi : 22 Pts</p> <p>Logé : FS</p>	<p>Capacité d'encadrement.</p> <p>Esprit d'innovation et sens de la relation avec la clientèle.</p> <p>TRE bonnes connaissances en matière de restauration collective.</p> <p>Solide expérience en matière de restauration collective, de gestion et d'encadrement.</p>	<p>Jacques FERNANDEZ Directeur des GROUS de CAEN Tél 02 31 56 63 04 RES A CAMPUS I GROUS DE C 23 AVENUE DE BRUXELLES 14040 CAEN</p>

111	CLERMONT-FERRAND	IUT UNIVERSITE CLERMONT 2	MONTLUÇON	Responsable administratif de l'IUT de Montluçon, composante de l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, délégué sur deux sites (Montluçon et Maugères). Les charges sont liées aux spécialités de l'établissement (soins et éducation). Accès à encadrer : 44 Budget : 12 MF Net : 30 Pts Lois : F5	Compétence en matière de gestion financière et comptabilité de l'enseignement supérieur spécialisé.	M. BASILICO Directeur de l'IUT Tél. 04 70 02 20 01 IUT UNIVERSITE CLERMONT 2 AVENUE ARISTIDE BRIAND 63100 MONTLUÇON
112	CORSE	CREPS	AJACCIO	Agent comptable-gestionnaire. Responsable d'une unité de formation de 120 candidats et de l'organisation de services d'entretien courant. Agents à encadrer : 12 Budget : 4 MF Net : 26 Pts Lois : F3	Connaissance des règles de la comptabilité publique.	M. RAFFALLI Directeur du CREPS Tél. 04 95 10 66 10 CREPS CHEMIN DE LA SPOGATA 20188-AJACCIO
113	CRETEIL	UNIVERSITE PARIS NORD 13	VILLETANEUSE	Responsable du service financier de la section des véhicules sous l'autorité de l'agent comptable. Agent à encadrer : 11 Budget : 200 MF Net : loyé	Connaissance approfondie des règles financières et comptables. Bonne connaissance de l'anglais. Une expérience dans le domaine de la vente financière est indésirable. Une expérience en qualité d'agent comptable est souhaitée.	Mme MARIQUE PAUX Spécialiste générale Tél. 01 49 40 30 09 UNIVERSITE PARIS NORD 13 AVENUE JEAN BAPTISTE CLEMENT 93430 VILLETANEUSE
114	GRENOBLE	INP	GRENOBLE	Responsable des services de gestion d'un service inter-universitaire de formation continue qui s'autofinance (CUEFA) et qui comprend outre la section principal à GRENOBLE des annexes à ANNECY, CHAMBERY, VALENCE, LISLE D'AREAU et une antenne à ANNONAY. Agent à encadrer : 10 Budget : 27 MF Net : 25 Pts Non loyé	Connaissance juridique affirmée. Il est souhaité que l'établissement ouvre de B1 à 21310 et le surmont. Expérience des technologies à ses diverses compétences de telle et de telle sorte que le poste ne soit un "jobs". Formation responsable à la gestion des ressources humaines.	M. Maxime VINCENT Directeur de CUEFA Tél : 04 76 82 40 03 INP 48 AVENUE FELIX VIALLET 38031 GRENOBLE
115	GRENOBLE	INP	GRENOBLE	Responsable d'un service de gestion de la recherche et de la valorisation dans un établissement engagé dans la poursuite d'un développement d'incubation de projets en cours de création Agents à encadrer : 4 Budget : 50 MF Non loyé	Connaissance juridique des contrats. Connaissance soutenue en français, italienne et allemande. Expérience antérieure dans un autre établissement ou dans une structure de transfert de technologie. Formation en droit de l'entreprise envisageable.	Jean-Claude SARDINNIARDRE Vice-président de l'INP Tél 04 78 57 45 04 INP 45 AVENUE FELIX VIALLET 38031 GRENOBLE
116	GRENOBLE	RECTORAT	RECTORAT	Responsable de l'ingénierie de formation continue des personnels ATOS. Nombreux déplacements dans l'académie. Plurilingue à Poitiers. Net loyé	Connaissance des métiers ATOS. Connaissances informatiques et bureautiques (AMBA, EXCEL, WORD, ACCESS, PAGERMAKER).	Le chef de centre académique de formation administrative Tél 04 78 74 71 25 RECTORAT 7 PLACE BIR HAKEIM 38031 GRENOBLE

117	GRENOBLE	RECTORAT	GRENOBLE	<p>Chef du bureau des examens de l'enseignement technique et professionnel</p> <p>Contraintes particulières : grande disponibilité en mai, juin - vacances en août.</p> <p>Nécessité de travail à temps plein.</p> <p>Adresse à envoyer : 34</p> <p>Ni : 3D Pte</p> <p>Non logé</p>	<p>Adaptitude à l'encadrement d'une équipe importante dans le contexte particulier de l'organisation des examens.</p> <p>Capacité de négociation avec des partenaires divers.</p> <p>Bonne connaissance du système éducatif et de la filière technique.</p>	<p>Le chef de la division des examens et concours du rectorat</p> <p>Tel 04 78 74 72 44</p> <p>RECTORAT</p> <p>7 PLACE BIR LAKEIM</p> <p>38021 GRENOBLE</p>
118	GUADELOUPE	RECTORAT DE LA GUADELOUPE	POINTE À PITRE	<p>Chargé du conseil aux établissements</p> <p>L'ASU assure l'assistance aux EPLE et la formation des agents compétitifs.</p> <p>Le poste implique la mobilité au sein de l'académie.</p> <p>Non logé</p>	<p>Maîtrise indispensable des logiciels utilisés dans les EPLE (GFC, logiciels d'Inventaire et de stock).</p> <p>Une expérience d'agent compétitif en EPLE est indispensable.</p> <p>L'existence de ces fonctions dans des établissements compétitifs (généralistes, internats, sections techniques est appréciée de même qu'une expérience des CPEFA.</p>	<p>Amié Combes</p> <p>Tel 05 90 21 64 53</p> <p>RECTORAT DE LA GUADELOUPE</p> <p>LE CLUB GRAND CAMP LA ROCHE</p> <p>97188 POINTE A PITRE</p>
119	GUADELOUPE	UNIVERSITE DES ANTILLES GUYANE	POINTE A PITRE	<p>Au sein des services centraux, chef de la division des affaires générales chargés notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'organisation des décisions aux différents conseils. - de la scolarité du 3ème cycle. - des études et d'ingénierie. - de l'articulation du projet APOGEE. <p>Ni : 2B Pte</p> <p>Non logé</p>	<p>Très bonne connaissance de la réglementation générale de l'enseignement supérieur, de l'environnement interne.</p> <p>Compétences en matière de gestion financière et comptable.</p> <p>Une expérience dans une UFR ou un service administratif de l'enseignement supérieur est souhaitée.</p>	<p>Mme Françoise FERRER</p> <p>Secrétaire générale</p> <p>Tel 05 90 53 86 43</p> <p>UNIVERSITE DES ANTILLES GUYANE</p> <p>BP FONTIMUS</p> <p>97157 POINTE A PITRE</p>
120	LILLE	ECOLE CENTRALE DE LILLE	VILLENEUVE D'ASCQ	<p>Chargé de communication et des contacts Ecoles/Entreprises, l'ASU rédige des prospectus, des communiqués de presse, le journal interne, le site WEB. Il est également chargé de la gestion de l'observatoire de l'évolution des jeunes diplômés et participe à la gestion des contacts avec les entreprises.</p> <p>Adresse à envoyer : 3</p> <p>Non logé</p>	<p>Compétences rédactionnelles affirmées.</p> <p>Anglais courant.</p> <p>Création et gestion de bases de données P.A.O.</p> <p>Une expérience dans le domaine du journalisme ou de l'édition est souhaitée.</p>	<p>M. Patrice SÉRNICLAY</p> <p>Secrétaire général</p> <p>Tel 03 20 93 53 02</p> <p>ECOLE CENTRALE DE LILLE</p> <p>CITE SCIENTIFIQUE</p> <p>59651 VILLENEUVE D'ASCQ</p>
121	LILLE	RESID ALBERT CHATELET	LILLE	<p>Directeur de 2 résidences universitaires.</p> <p>Résidence Châtelet : 680 chambres</p> <p>Résidence Arsenal: 108 appartements.</p> <p>Chargé de la gestion matérielle et financière, régisseur de recettes et d'invens.</p> <p>Adresse à envoyer : 32</p> <p>Logé : F3</p>	<p>Connaissance du monde universitaire et des missions des œuvres universitaires.</p> <p>Connaissance des règles du bâtiment et de la maintenance.</p> <p>Expérience de la gestion d'un établissement, de l'encadrement souhaitable.</p>	<p>Mme POURCELOT</p> <p>Responsable des Ressources Humaines</p> <p>Tel 03 20 98 66 48</p> <p>RESID ALBERT CHATELET</p> <p>RUE FREDERIC COMBEMALE</p> <p>59046 LILLE</p>

123	LILLE	UNIVERSITE DE VALENCIENNES	AULNOY LEZ VALENCIENNES	Affilié à la cellule Recherche et Valorisation de l'université, l'AFASU aura un rôle d'assistance, de médiation et de conseil dans les démarches administratives et juridiques, de conseil et de suivi des dossiers y compris européens) de coordination, de liaison avec Valenciennes II, de l'Université et Valenciennes I pour les relations avec la filière industrielle de la communication (développement de la politique de communication)	Non logé	Responsable de l'université	Université de Valenciennes 141 03 27 14 11 12 LE MONT HOUY 59309 AULNOY LEZ VALENCIENNES
123	LILLE	CHOCUR	Douai	Directeur d'un restaurant universitaire servant environ 400 personnes, assuré de la gestion matérielle et financière de l'établissement, assurés l'activité des personnels supérieurs, responsable de l'entretien, de l'équipement, et du mode de fonctionnement des cuisines et des salles, réception de commandes et d'achats.	Non logé	Responsable de l'université	Mme POLURCELOT Responsables des ressources humaines TM 03 20 86 86 48 CROUS DE LILLE 74 RUE DE CAMBRAI 59043 LILLE CEDEX
124	LIMOGES	REST LU	LIMOGES	Directeur d'un restaurant universitaire de 300 places et de 3 services de 200 places chacun qui sert 400 000 repas par an.	Agents à encadrer : 48 Budget : 6,2 MF NIA : 17 Pts Logé : F4	Responsable de l'université	M. Alain BORDRESSOULE Directeur TM 03 56 43 17 28 REST LU RUE C GUERIN 87038 LIMOGES
125	LYON	ECOLE CENTRALE DE LYON	ECULLY	Responsable de la technique, de la maintenance et des travaux de l'entretien (661 30 m²).	Agents à encadrer : 61 NIA : 20 Pts Logé : F3	Responsable de l'université	Claude LACROIX Secrétaire général TM 04 72 18 63 72 ECOLE CENTRALE 38 AV B DE COLLONGUE 69131 ECULLY
126	LYON	I.A. DU RHONE	LYON 07	Chef de la division de l'organisation scolaire et des moyens premier et second degrés.	Une grande disponibilité aux sollicitations. Sera à l'écoute des équipes. Agent à encadrer : 18 Non logé	Responsable de l'université	M. Philippe GUY Secrétaire général TM 04 72 80 80 64 I.A. DU RHONE 21 RUE JABOULAY 69308 LYON 7E

122	LYON	REST. U. MANUFACTURE DES TABACS	LYON	<p>Directeur d'un nouveau restaurant universitaire, responsable de son fonctionnement et de celui d'un important réseau de points de restauration (2600 repas/jour). Chargé de la confection des menus, de l'approvisionnement, et de l'achat des crédits de nourriture et de maintenance et de la gestion du personnel ouvrier.</p> <p>Agents à encadrer : 20 Nbi : 22 Pts</p> <p>Logos F5</p>	<p>Bonne connaissance des règles d'hygiène alimentaire (HACCP, de la gestion, du marketing.</p> <p>Une expérience dans un poste similaire est souhaitée.</p>	<p>M. COUDOUR Directeur Tel 04 72 80 17 72</p>
127	MONTPELLIER	IUT UNIVERSITE MONTPELLIER 2	MONTPELLIER	<p>Responsable administratif des 3 sites de l'IUT (Méditerranée, Béliers, Sète), tâches à l'échelle de direction, coordination l'accueil des services, prépara et exécution de budget.</p> <p>Agents à encadrer : 87 Budget : 23 MF Nbi : 25 Pts</p> <p>Nous logé</p>	<p>Solides connaissances en matière de gestion administrative et financière. Capacités d'analyse, d'organisation, de communication et de négociation. Connaissances de niveau universitaire et des applications informatiques pratiques.</p> <p>Le poste convient à un AFASU ou à un AFASU doté d'une bonne expérience de responsabilité administrative.</p>	<p>M. Jacques DRONERT Secrétaire général Tel 04 67 14 30 15 IUT UNIVERSITE MONTPELLIER 2 88 AVENUE D'OCCITANIE 34295 MONTPELLIER</p>
128	NANCY-METZ	RECTORAT	NANCY	<p>Chef de bureau des établissements, chargé du contrôle budgétaire des EPLE et de la gestion des crédits pédagogiques.</p> <p>Aide et conseil aux établissements techniques financiers et comptables.</p> <p>Animation du réseau des agents cinq tailles.</p> <p>Agents à encadrer : 4 Nous logé</p>	<p>Maîtrise de la comptabilité publique et de la réglementation financière et comptable des EPLE.</p> <p>Expérience d'agent comptable en FME indispensable.</p>	<p>Maria-Claude SCHNEIDER Tel 03 83 86 20 81</p> <p>RECTORAT 2 R PHILIPPE DE GUELDRES C 0 13 54035 NANCY</p>
129	NANCY-METZ	UNIVERSITE DE METZ	METZ	<p>Sous l'autorité directe de l'agent comptable, responsable des services financier central chargé de l'exécution des dépenses et des recettes, de la gestion des missions.</p> <p>Il participe notamment à l'élaboration du budget (supérieur à 200 MF).</p> <p>Agents à encadrer : 6 Nous logé.</p>	<p>Bonne connaissance du logiciel NABUCO et des outils informatiques. Pratique de la gestion financière et comptable indispensable.</p> <p>Une expérience réussie dans un service de gestion financière dans l'enseignement supérieur est requise.</p> <p>Ce poste ne peut convenir qu'à un attaché expérimenté.</p>	<p>M. Bruno VALDEVI Agent comptable Tel : 03 87 31 50 18 UNIVERSITE DE METZ ILE DU SAULCY 57012 METZ</p>
130	NANTES	CROUS	NANTES	<p>Chargé de la coordination, logement, l'AFASU assure une activité de suivi technique des 15 cités et des 7 résidences universitaires gérées par le CROUS de NANTES.</p> <p>Il procède à l'analyse mensuelle des situations financières et propose les mesures d'ajustement opportunes.</p> <p>Agents à encadrer : 1 Budget : 85 MF Nbi : 20 Pts</p> <p>Nous logé</p>	<p>Bonne connaissance des évolutions financières et comptables et de l'outil informatique.</p> <p>Sans expérience de la communication et de l'implication.</p> <p>Une expérience de la gestion d'établissements est requise.</p> <p>Une expérience des relations publiques et de la communication serait un plus.</p>	<p>M. SAMSON Directeur Tel 02 40 37 11 11 CROUS 2 BOULEVARD GUY MOLLET 44322 NANTES</p>

131	NANTES	RECTORAT	NANTES	Correspondant informatique chargé de la diffusion, du suivi, de la maintenance des applications informatiques (principalement utilisées dans les EPLE GPEC, STAR, PIMAN, ADARL) de l'animation d'un réseau d'école technique de proximité (REP) d'une assistance de haut niveau auprès des utilisateurs. Non logé	Bonne culture informatique. Connaissance approfondie des systèmes d'exploitation sur micro-ordinateurs. Connaissance de la réglementation comptable des EPLE. Une certaine des applications comptables serait un plus.	M. FRANCOIS Chef de la division informatique Tel : 02 40 37 37 32 RECTORAT 4, RUE DE LA HOUSSEMIERE 44328 NANTES
133	ORLÉANS TOURS	GRETA DU VAL DE LOIRE	TOURS LP ALBERT BAYET	Secrétaire général du GRETA. Vol de l'ordre de suivi de la coordination technique des services, du suivi des relations avec les entreprises. Non logé	Qualité de communication. Maîtrise de l'application STAGE. Capacité d'organisation d'un suivi de ressources propres. Une expérience de plusieurs années dans un GRETA est requise.	Monsieur Pierre FERRY Tel : 02 47 77 12 12 LP ALBERT BAYET 50 BOULEVARD PREUILLY 37058 TOURS
134	ORLÉANS TOURS	UNIVERSITÉ FRANCOIS RABELAIS	BLOIS	Responsable administratif de l'antenne locale, chargé de l'allocation et de l'exécution des budgets des 5 communes de l'antenne et du suivi des activités communales. Suivi des programmes d'équipement de l'ITU de BLOIS et de l'Enchevêtrement du Val de Loire. Non logé	Connaissance techniques, administratives et financières. Aptitude à l'encadrement. Une expérience du milieu universitaire est souhaitée.	Mme Danièle GOURDON Tel : 02 47 28 84 80 UNIVERSITE FRANCOIS RABELAIS 3 RUE DES FANNEURS 37041 TOURS
135	ORLÉANS TOURS	UNIVERSITÉ FRANCOIS RABELAIS	TOURS	Responsable de la culture, de l'organisation et méthodes chargés de l'élaboration de lettres de bord et d'ordre de marche, notamment mises en place et au plan de réalisations statistiques. Non logé	Connaissance juridiques, administratives et financières. Aptitude à l'encadrement. Une expérience du milieu universitaire est souhaitée.	Mme Danièle GOURDON Tel : 02 47 36 64 80 UNIVERSITE FRANCOIS RABELAIS 3 RUE DES FANNEURS 37041 TOURS
136	PARIS	EHESS	PARIS 06	L'EARS sera chargé de bureau des marchés, contrats et conventions. A ce titre il devra participer à la définition et à la mise en œuvre des contrats, sélectionner les fournisseurs et gérer l'ensemble des appels à la concurrence. Nbi : 20 P8 Non logé	Conduite de réunion. Rédaction des contrats. Analyse des prix et des coûts. Une expérience de la passation des marchés, des baux, contrats de maintenance et de maintenance est souhaitée.	M. Georges ROQUEPLAN Secrétaire général de l'EHESS Tel 01 49 54 25 50 EHESS 54 BOULEVARD RASPAIL 75008 PARIS 6 ^e
137	PARIS	OBSERVATOIRE	PARIS 14	Adjoint de l'agent comptable chargé : - du service comptable - de la gestion de la trésorerie. Budget : 70 MF Nbi : 25 P8 Non logé	Solides connaissances des techniques comptables. Maîtrise de la réglementation financière et comptable (M3-3). Connaissance des outils informatiques et de MABUCO. Une expérience dans une agence comptable est souhaitée.	Mme CELERMALIER Secrétaire générale Tel 01 40 61 21 51 OBSERVATOIRE 61 AVENUE DE L'OBSERVATOIRE 75014 PARIS 14 ^e

138	PARIS	UNIVERSITÉ P. ET MARIE CURIE 6	PARIS 06	<p>Auditeur interne et contrôleur de gestion, l'AAJU devra établir le diagnostic d'organisation de l'établissement, formaliser les objectifs, et les moyens d'action, fournir les éléments d'évaluation d'une aide à la décision.</p> <p>Nbs : 26 Pts Non noté</p>	<p>Connaissances du cadre réglementaire et institutionnel. Maîtrise des méthodes d'analyse d'organisation. Maîtrise des méthodes de comptabilité générale et analytique. Connaissances générales en statistiques. Expérience au sein d'un service financier et comptable et si possible d'un service de ressources humaines.</p>	<p>Secrétaire général de l'université Pierre et Marie Curie (Paris 6) Tél 01 44 27 33 26 UNIVERSITE P. ET MARIE CURIE 6 4 PLACE JUSSIEU 75252 PARIS 06</p>
139	PARIS	UNIVERSITE REINE DESCARTES 5	PARIS 06	<p>Fonction de pouvoir de l'agent comptable, chargé d'assurer la coordination et l'exécution de l'agence comptable (comptabilité générale, services de trésorerie) et de la prise en charge de la vérification et de la confection du compte financier.</p> <p>Agenda à utiliser : 23 Budget : 300 M€ Nbs : 30 Pts Non noté</p>	<p>Maîtrise des principes de comptabilité générale et de comptabilité publique. Une expérience dans une agence comptable ou un service comptable est indispensable.</p>	<p>M. Jacques DRESSAVRE Tél 01 40 46 18 00 UNIVERSITE REINE DESCARTES 5 12 RUE DE L'ECOLE DE MEDECINE 75270 PARIS 06</p>
140	PARIS	UNIVERSITE SORBONNE 4	PARIS 05	<p>Chargé d'études financières pour : études et conseils - rédaction des contrats et présentation des marchés publics. - relations avec les intervenants. - contentieux.</p> <p>Non noté</p>	<p>Connaissances de la réglementation financière et comptable internationale, publics et privés. Une maîtrise de la rédaction des documents juridiques. Avoir travaillé au sein d'un service financier ou comptable afin d'un savoir juridique dans le secteur des marchés publics et des contrats.</p>	<p>Mme Laure GUIBERT Chef de service du personnel administratif Tél 01 40 46 26 80 ou 01 40 46 25 82 UNIVERSITE SORBONNE 4 1 RUE VICTOR COUSIN 75230 PARIS 06</p>
141	POITIERS	REST. U. R. D. U. S DE POITIERS	POITIERS	<p>Directeur d'un restaurant universitaire de 1810 places servant jusqu'à 8500 repas.</p> <p>La spécificité de cet établissement réside dans la diversité des modes de restauration : salles traditionnelles, cafétéria, crêperie, pizzeria, saladerie, grill.</p> <p>Nbs : 22 Pts Nbs à encadrer : 53 Logé : F4</p>	<p>Compétences affirmées dans le domaine de la restauration. Connaissance des normes HACCP. Applicable à piloter une structure importante dans un contexte concurrentiel. Expériences des diverses spécialisations nécessaires.</p>	<p>Directeur du GROUS Tél 06 48 60 88 10 REST. U. R. D. U. S DE POITIERS ROUTE DE CHALVIGNY 86000 POITIERS</p>
142	RENNES	RECTORAT	RENNES	<p>L'AAJU sera chargé du conseil aux établissements en matière financière et comptable de l'assistance aux personnes qualifiées et comptables, du suivi et du conseil des budgets et comptes financiers des EPLE.</p> <p>Ce poste implique des déplacements dans l'académie.</p> <p>Nbs : 26 Pts Non noté</p>	<p>Connaissances approfondies de l'assistance économique et financière des EPLE, du plan comptable EPLE de GFC du droit et du code des marchés publics. Expériences réussies en qualité de gestionnaire comptable.</p>	<p>M. Alain CHAUVEL Tél 02 99 28 78 08 RECTORAT 98 RUE D'ANTHAIN 35004 RENNES</p>

143	RENNES	RESID LANN TRUSSAC	VANNES	<p>Directeur de l'antenne de CROUS à VANNES, chargé de la gestion de la résidence universitaire 1235 chaletiers ou appartement.</p> <p>Coordonnateur des activités de développement sur la ville de CROUS.</p> <p>Relais de la direction de CROUS auprès de l'université de Bretagne Sud.</p> <p>Nbi : 22 Pts Légé : F5</p>	<p>Connaissance du milieu universitaire et des besoins des universitaires.</p> <p>Gestion d'établissement ou expérience dans l'enseignement supérieur.</p> <p>Une expérience dans une gestion de même type sera un "plus".</p>	<p>M. LE BARS Directeur adjoint Tél 02 99 84 31 11 ou 02 99 84 31 10 RESID LANN TRUSSAC 12 RUE MONTAIGNE 56017 VANNES</p>
144	RENNES	RESID LE CHARLON SAINT DENIS	SAINT DENIS	<p>Directeur des 5 cités universitaires 900 étudiants, régisseur du restaurant et des dépenses, chargé de l'organisation des activités culturelles.</p> <p>Président du conseil de réflexion et organise les réunions des représentants étudiants à ce niveau.</p> <p>Grande disponibilité.</p> <p>Agents à encadrer : 39 Géogéol : 6,5 MF Nbi : 29 Pts Légé : F4</p>	<p>Compétence en matière de gestion universitaire et humaine.</p> <p>Expérience de la gestion administrative et financière, du management des personnels salariés.</p>	<p>Mme Marie MICHONIK Directrice des CROUS Tél 02 99 41 61 14 RESID LE CHARLON SAINT DENIS 20 RUE HIPPOLYTE FOUCQUE 37490 SAINT DENIS</p>
145	STRASBOURG	UNIVERSITE LOUIS PASTEUR 1	STRASBOURG	<p>Chef de la division du personnel et des ressources humaines, chargé de la sous-unité administrative des personnels IATOS, des enseignants et des contractuels (3600 personnes), de l'encadrement de la division des personnels et des ressources humaines, de la mise en œuvre d'une gestion prévisionnelle des emplois, de la mise en place d'HARPE GE.</p> <p>Agents à encadrer : 32 Nbi : 25 Pts Non légé</p>	<p>Compétence indispensable en matière de gestion des ressources humaines.</p> <p>Sens du relationnel et de l'entraide.</p> <p>Maîtrise de l'outil informatique.</p> <p>Une première expérience de plusieurs années en matière de gestion des personnels et des ressources humaines est indispensable.</p>	<p>Fuscal ALME Secrétaire général adj Tél 03 88 41 61 14 UNIVERSITE LOUIS PASTEUR 1 4 RUE BLAISE PASCAL 67070 STRASBOURG</p>
146	STRASBOURG	UNIVERSITE ROBERT SCHUMAN 3	STRASBOURG	<p>Responsable d'une nouvelle fonction au sein des services administratifs centraux. L'AASU sera chargé d'accompagner la modernisation de la gestion (applications informatiques NABUCO, APOGEE, HARPEGE), d'assurer le suivi de la gestion participative, de renouveler les travaux administratifs.</p> <p>Non légé</p>	<p>Compétences juridiques et de gestion indispensables.</p> <p>Une connaissance des logiciels utilisés dans les universités serait appréciée.</p> <p>Ce poste ne concerne qu'à un caractère expérimental à mener d'être immédiatement opérationnel.</p>	<p>M. Alain MEGE Secrétaire général de l'université Tél : 03 88 41 42 11 UNIVERSITE ROBERT SCHUMAN 3 1 PLACE D'ATHÈNES 67046 STRASBOURG</p>
147	TOULOUSE	CROUS	TOULOUSE	<p>Responsable du département Vie de l'étudiant, chargé de la gestion administrative, de l'animation des services de la vie de l'étudiant : bourses, logement, de l'accueil des étudiants étrangers et des activités culturelles.</p> <p>Agents à encadrer : 25 Nbi : 20 Pts</p>	<p>Appétence à l'encadrement, à la communication, à la négociation, à l'animation en cours (Dossier Social Etudiant).</p> <p>Expérience préalable réussie dans un poste similaire est un atout.</p> <p>Une formation spécifique sera assurée.</p>	<p>Jean Pierre COUSTY Tél 05 61 12 64 01 CROUS 88 RUE DU TAUR 31070 TOULOUSE</p>

148	VERSAILLES	LGT MICHELET	VANVES	Non logé Chargé de la gestion du fonds abasali- mus de dématérialisation des personnels d'internet (FARPI) Budget : 310 MF Non logé	par le CNGUS. Maîtrise du droit budgétaire et de la comptabilité générale. Serau affirmé de l'organisation (524 établissements rattachés). Expérience confirmée en responsabilité de gestion et/ou de comptabilité.	Mme Aline GRASSER CASU Tél. 01 48 42 81 80 LGT MICHELET 8 RUE JULLIEN 92174 VANVES
149	VERSAILLES	UNIVERSITE PARIS SUD 11	LE KREMLIN BICEPRE	Chet du service financier sous l'autorité du responsable administratif et en liai- son avec l'agent comptable de l'uni- versité, chargé de l'élaboration du bud- get et du suivi de l'exécution budgé- taire. Agents à embaucher : 6 Budget : 30 MF NM : 20 Pts Non logé	Très bonne connaissance des règles de la comptabilité publique et de la régle- mentation financière applicable au EPCSCP. Connaissance des outils in- formatiques (EXCEL), de l'application MABUCC, du fonctionnement des universités. Expérience en service financier et expérience d'embauchement indispensable.	Mme M. KERUEU Tél. 01 49 69 88 04 UNIVERSITE PARIS SUD 11 15 RUE GEORGES CLEMENCEAU 91406 DRASY

VACANCE
D'EMPLOI

NOR : MENP9900009V

AVIS DU 17-1-1999
JO DU 17-1-1999MEN
DPE D1

Conservateur de la bibliothèque de l'IFAO du Caire

■ L'emploi de conservateur de la bibliothèque de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire sera vacant au 1er septembre 1999.

Conformément à l'article 7 du décret n° 88-566 du 5 mai 1988 portant statut de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, peuvent être candidats à cet emploi, "les membres du corps scientifique des bibliothèques ou par dérogation, les spécialistes que leurs compétences recommandent particulièrement pour ces fonctions".

Le profil recherché de préférence est celui d'un conservateur ou d'une conservatrice ayant d'une part une formation technique le - ou la - rendant apte à gérer la bibliothèque de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire et d'autre part les compétences en égyptologie, études classiques, arabes et islamiques que demande le fonds dont la responsabilité lui sera confiée.

Le conservateur est nommé pour une durée de

six ans (renouvelable une fois) quand il appartient au corps scientifique des bibliothèques. Il est nommé pour une durée de quatre ans (renouvelable une fois), dans les autres cas. Les candidats devront envoyer, sous pli recommandé, leur lettre de candidature accompagnée d'un curriculum vitae détaillé au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, direction des personnels enseignants, sous-direction des personnels enseignants du supérieur, bureau DPE D1, 61-65 rue Dutot, 75732 Paris cedex 15. Une copie du dossier sera envoyée au directeur de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, ambassade de France au Caire c/o valise diplomatique, 128 bis, rue de l'Université, 75351 Paris.

Les candidatures devront être envoyées au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie **dans un délai de trente jours**, à compter de la présente publication au Journal officiel de la République française, le cachet de la poste faisant foi.

VACANCE
D'EMPLOI

NOR : MENP9900007V

AVIS DU 17-1-1999
JO DU 17-1-1999MEN
DPE D1

Directeur d'études à la Casa de Velazquez

■ Un emploi de directeur d'études à la Casa de Velazquez (section artistique) sera vacant à compter du 1er octobre 1999.

La personne nommée sur cet emploi le sera pour une durée de quatre ans renouvelable une fois. Elle sera placée en position de détachement.

Peuvent faire acte de candidature à cet emploi selon le statut de l'établissement, "les personnes appartenant au corps des enseignants chercheurs, ou si elles sont titulaires du doctorat, au corps des professeurs agrégés de l'enseignement secondaire, soit à des catégories de personnels assimilés, soit à des personnes désignées en raison de leurs compétences dans

le domaine des arts". La pratique, orale et écrite, de la langue espagnole est indispensable.

Le dossier de candidature devra être envoyé **dans un délai de 30 jours**, à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République française (le cachet de la poste faisant foi), et comprendra les pièces suivantes :

- la lettre de candidature,
- un curriculum vitae comportant notamment l'indication des études poursuivies, des diplômes obtenus, des publications ou travaux réalisés et le déroulement de carrière,
- un certificat administratif délivré par l'autorité hiérarchique indiquant la situation administrative actuelle (catégorie, échelon),
- une copie du dernier arrêté de promotion dans

le corps d'origine.

Ce dossier devra être envoyé, sous pli recommandé, au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, direction des personnels enseignants, bureau des affaires communes, des personnels des

grands établissements et des personnels à statut spécifique, DPE D1, 61-65, rue Dutot, 75732 Paris cedex 15.

Une copie du dossier sera envoyée au directeur de la Casa de Velazquez, cité universitaire, Madrid 28040 Espagne.

VACANCE
D'EMPLOI

NOR : MENP9803419V

AVIS DU 17-1-1999
JO DU 17-1-1999

MEN
DPE D1

Directeur des études contractuel à l'École française de Rome

■ Un emploi de directeur des études contractuel de l'École française de Rome sera vacant, à compter du 1er septembre 1999, pour la section Antiquité.

La personne nommée sur cet emploi par arrêté ministériel sera placée en position de détachement pour une durée maximum de trois ans renouvelable.

Les directeurs des études contractuels de l'École française de Rome sont assimilés, en ce qui concerne l'échelonnement indiciaire, aux maîtres de conférences des universités et avancent au choix, selon les modalités fixées par le décret n° 62-377 du 3 avril 1962.

Peuvent être candidats à cet emploi :

- les enseignants titulaires des universités de rang au plus égal à celui de maître de conférences,
- les fonctionnaires de catégorie A, anciens membres de l'École française de Rome,
- les chargés de recherche ou les maîtres de recherche au Centre national de la recherche scientifique.

Les candidats devront avoir, en outre, exercé pendant au moins deux ans des fonctions

d'enseignement dans un établissement d'enseignement supérieur.

Le dossier de candidature devra être envoyé dans un délai de 30 jours à compter de la présente déclaration de vacance au Journal officiel de la République française (le cachet de la poste faisant foi), et comprendra les pièces suivantes :

- une lettre de candidature,
- un curriculum vitae comportant notamment l'indication des études poursuivies, des diplômes obtenus, des publications ou travaux réalisés et le déroulement de carrière,
- le dernier arrêté de promotion dans le corps d'origine,
- un certificat administratif délivré par l'autorité hiérarchique indiquant la situation administrative actuelle.

Ce dossier devra être envoyé, sous pli recommandé, au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, direction des personnels enseignants, sous-direction des personnels enseignants du supérieur, bureau DPE D1, 61-65, rue Dutot, 75732 Paris cedex 15.

Une copie du dossier pourra être envoyée au directeur de l'École française de Rome, Piazza Farnèse 67, 00186 Roma (Italie).

VACANCE
D'EMPLOI

NOR : MENP9803420V

AVIS DU 17-1-1999
JO DU 17-1-1999

MEN
DPE D1

Directeur des publications de l'École française de Rome

■ L'emploi de directeur des publications de l'École française de Rome sera vacant à compter du 1er septembre 1999.

Peuvent être candidats à cet emploi les

ingénieurs de recherche titulaires d'un diplôme correspondant aux missions scientifiques de l'école. La connaissance du latin est demandée ainsi qu'une solide maîtrise de la langue italienne écrite et parlée.

Une attention particulière sera accordée aux dossiers de candidats ayant une expérience dans

le domaine de l'édition scientifique et de la diffusion.

Le fonctionnaire nommé sur cet emploi le sera pour une durée de cinq ans renouvelable une fois.

Le dossier de candidature devra être envoyé dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis de vacance au Journal officiel de la République française (le cachet de la poste faisant foi) et comprendra les pièces suivantes :

- une lettre de candidature ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- la liste des titres et travaux ;

- une copie du dernier arrêté de promotion d'échelon dans le corps d'origine.

Ce dossier sera adressé, sous pli recommandé, au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, direction des personnels enseignants, sous-direction des personnels enseignants du supérieur, bureau des affaires communes, des personnels des grands établissements et des personnels à statut spécifique, DPE D1, 61-65, rue Dutot, 75732 Paris cedex 15.

Une copie du dossier sera envoyée au directeur de l'École française de Rome, Piazza Farnese 67, 00186 Roma (Italie).